

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
Etranger Fr. 22.-
Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
Chèques post. Il c 58
Joindre 20 ct.
pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES :
Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.
Avis mortuaires : 20 ct.
Régie des annonces :
Publicitas Sion et succursales

Tout d'abord respect de la Constitution

Deux articles récents de MM. Theytaz et Maret publiés respectivement par le « Nouvelliste » et le « Confédéré » me déterminent à revenir sur la désignation de conseillers d'Etat valaisans en charge comme coadministrateurs de sociétés anonymes à but lucratif. On peut souscrire aux justes considérations de l'ingénieur compétent de Bagnes, excepté l'une ou l'autre réserve. Il n'est pas exact, entre autres, que l'on est Valaisan avant d'être Suisse. Depuis le dernier demi-siècle, durant lequel notamment le développement économique, l'évolution de la politique fiscale et le renforcement des mesures de défense nationale se sont faits dans des proportions énormes et à un rythme rapide, on est devenu Suisse avant tout. En d'autres termes, la grande patrie helvétique l'emporte sur la petite patrie cantonale. A telle enseigne que nous autres Valaisans en particulier avons pris l'habitude de nous adresser à la Confédération pour un oui ou pour un non. A tort, certes, car de la sorte nous faisons passer le canton au second rang.

Il est clair que l'opinion de M. Maret est inattaquable lorsqu'il affirme la carence de la politique gouvernementale se traduisant par la quasi inexistence de la participation financière du Valais à la création des puissantes sociétés ayant pour objectif d'exploiter nos immenses forces hydro-électriques grâce à des capitaux de provenance non valaisanne. Les conséquences préjudiciables de cet état de choses, dû en majeure partie à de l'imprévoyance, sont incalculables.

Au demeurant, on ne peut que s'étonner de l'insistance que M. Theytaz met à soutenir que la présence de conseillers d'Etat valaisans au sein des conseils d'administration de la Grande-Dixence et de Mauvoisin est compatible avec notre constitution cantonale. Il s'est saisi de la fermeture — extrêmement regrettable en soi — de l'usine de Martigny-Bourg dépendant de l'E.O.S. pour revenir à charge. Si un ou des membres du gouvernement, argue-t-il, avaient eu leur mot à dire comme administrateurs de l'E.O.S., cette usine aurait vraisemblablement poursuivi son activité. Erreur, car on sait aujourd'hui que pour avoir pu tenir jusqu'à maintenant, il a fallu consentir des pertes accablantes et ruineuses. Dès lors, le seul moyen d'empêcher la cessation de l'activité aurait été que les conseillers d'Etat administrateurs fassent verser en pure perte des sommes élevées et puisées dans la caisse d'Etat. Cela, M. Theytaz ne l'aurait pas voulu et le peuple valaisan encore moins que lui !

A propos de la fermeture de l'usine de Martigny-Bourg, il reste qu'une tentative a été faite pour introduire une nouvelle industrie en Valais dont l'échec est unanimement déploré. Qu'au moins tout soit entrepris pour que le chômage soit épargné aux ouvriers.

Quoi qu'il en soit, il demeure que la circonstance exploitée par le correspondant du « Nouvelliste » ne permet pas de s'évader de l'interdiction constitutionnelle dont sont frappés les membres du gouvernement qui désireraient devenir administrateurs des dites sociétés anonymes.

La situation reste toujours simple et claire : par leur démission d'administrateurs à la veille du développement de l'interpellation du député Octave Giroud — ce dont le comité central du parti conservateur a pris acte — il a été rendu notoire que la Constitution ne peut être interprétée autrement que dans le sens du « veto ». Il faut donc que ces messieurs les gouvernants fassent acte de résignation ; qu'en aucun cas et sous quelle forme que ce soit, le nouveau Conseil d'Etat entreprenne la moindre tentative ou expédient pour « tourner » la disposition constitutionnelle.

Que si ce dernier en vient à considérer que les hommes aptes manquent dans le pays pour les remplacer au sein de ces conseils d'administrations, je leur propose une solution simple et honnête : la révision de la Constitution.

Une remarque finale : MM. Troillet et Pitteloud ne seront plus conseillers d'Etat à dater du 1er mai prochain. Ils pourront donc être délégués au sein des conseils de la Grande-Dixence et du Mauvoisin. Mais, après ce qui s'est passé, ce ne serait qu'une grotesque comédie. Leur prestige s'en ressentirait et le nouveau gouvernement serait parti du pied gauche.

C. CRITTIN.

LA CELLULE PHOTO-ÉLECTRIQUE AU SECOURS DES AVEUGLES

Si Braille fut le bienfaiteur des aveugles en créant pour eux l'alphabet qui porte son nom, il est aussi des physiiciens qui se sont penchés sur le douloureux problème de la cécité, dans le but de permettre de détecter par l'ouïe la proximité d'un corps matériel. On y était parvenu grâce à un signal acoustique émis par un mécanisme basé sur la théorie du radar. Ce système présentait toutefois une grosse lacune : il n'était pas en mesure de préciser l'intervalle. En d'autres termes, l'aveugle ignorait la distance qui le séparait de l'obstacle. Or, une application spéciale de la cellule photo-électrique vient d'apporter la solution. Il s'agit en principe d'un petit dispositif mis au point comme un appareil photographique ordinaire, non plus manuellement, mais automatiquement. Un multiplicateur d'électrons assure l'amplification qui est modulée en vibrations de fréquence variable. Ces vibrations donnent naissance à une gamme chromatique rendue audible par un écouteur dans lequel la tonalité s'élève au fur et à mesure que l'on se rapproche du corps étranger. Avec un peu d'accoutumance et par un simple mouvement de la main qui tient l'appareil, l'aveugle peut même « suivre » le contour de l'obstacle et se rendre compte de son importance.

La légèreté et les dimensions très réduites de cet ingénieur dispositif en rendent la manipulation facile. Dans tous les cas, s'il peut soulager les aveugles et leur adoucir l'existence, les savants qui ont entrepris ces recherches auront fait une bonne action.

EN PASSANT...

LA FARCE MACABRE

Comment j'ai percé le mystère Gavillet

Inutile de monter dans le car, il s'est pendu dans sa cellule !

Le groupe de curieux qui attendait sur la place à Bulle le moment de monter à Romont semblait déconcerté, puis il se répandit dans les cafés où les langues allaient bon train.

Ainsi, Louis Gavillet avait joué sa dernière farce aux hommes.

Depuis deux jours, il semblait d'une gaieté particulière et il faisait fréquemment des allusions au « théâtre du 25 mars ».

C'était donc cela qui l'amusaient tant, ce bon tour qu'il allait faire à ses juges par sa dernière et suprême évasion.

A Romont, je suis entré dans un bistro où régnait une joyeuse animation :

« Hein, croyez-vous qu'il nous a eus ! »

Je n'avais pas envie de rire.

A une table, au milieu de gens qui parlaient bas, une femme aux cheveux blancs, aux yeux bleus, promenait sur l'assistance un regard où tremblaient des larmes.

Elle portait un petit chapeau noir, un humble manteau beige et semblait rêver.

Elle me frappa par sa pâleur.

— Tu la connais ? me demanda un confrère.

— Oui, c'est la femme de Gavillet.

J'espérais, au cours du procès de Romont, découvrir le vrai Gavillet, déchiffrer le secret de son cœur et tenter de trouver dans cet animal traqué, misérable et vaincu, l'homme qu'il avait été.

Et voilà qu'il se cachait à jamais dans la mort.

* * *

Un voisin qui labourait son champ passa sur un petit jardin que Gavillet s'était aménagé avec ce soin de bricoleur qu'il apportait à ses menus travaux, et l'anéantit, pour rien, pour le plaisir d'assister au chagrin impuissant de l'autre.

Qu'aurait-il pu faire, Gavillet ?

Un sainéant, un voleur, un assisté de la commune au nez duquel, s'il osait piper mot, l'on pouvait jeter ses quinze condamnations pour vols, attentats aux mœurs, cambriolages !

Et pourtant, ce pauvre jardin, c'était son coin de paradis sur cette terre où il n'avait connu, de l'enfance à l'âge mûr, que le sort du réprouvé.

* * *

Les hommes ne sont pas méchants, bien sûr, mais durs, d'une dureté involontaire, ironiques, malicieusement tracassiers, et quand ils ont l'honnêteté pour eux, le mépris s'ajoute à leurs qualités, un mépris qui transparait dans un ton de voix, une attitude, un geste à peine esquissé.

Ce fut cela le tourment de Gavillet, ces manifestations à peine perceptibles du mépris, mais d'autant plus cinglantes.

Une vadrouille, un chenapan, un buveur, voilà ce qu'il était Gavillet, pour eux tous, une bête.

Eh bien, il allait leur montrer qu'il les avait tous, au bout de leur fusil, qu'il ne tenait qu'à lui de foutre le feu au village et d'anéantir leur insolent confort.

C'est un drame du désespoir.

J'ai toujours pensé que pour obliger quelqu'un à se comporter en homme, il fallait, d'abord, le traiter comme tel, le revaloriser à ses propres yeux.

On avait dit aussi de Dubois que c'était un animal, et j'ai vu un directeur de prison le sortir de sa nuit pour le rendre à la lumière.

Je regardais sa femme et je me disais qu'il

avait fallu qu'il fût quelqu'un pour lui inspirer cette émotion après tant d'années de réparation, lui qui pourtant l'avait chassée à coups de fusil.

C'est dans ce visage livide, absent, navré, que je lisais, à présent, le reflet humain de l'autre :

Celui du malfaiteur.

Ainsi, la malheureuse qui avait tout enduré de ce vagabond, la souffrance, la faim, l'épouvante et le désespoir, lui donnait sa pitié.

Quelqu'un vint s'asseoir auprès de moi : « Vous savez qu'il n'a jamais varié dans ses dépositions ? Il a dit et répété qu'en sortant de prison, en automne 1952, il voulait quitter Bionnens pour toujours et gagner l'Espagne ou le Valais. »

— Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

— Parce qu'il a découvert, en rentrant chez lui, qu'on avait fouillé son logement et trouvé sous le plancher des choses qu'il avait volées.

Cette perquisition le frappa comme un affront. Dès cet instant, les avanies, les vexations, les injures dont on l'avait abreuvé tant de fois firent exploser sa rage.

C'était Me Grand, son avocat, qui tentait de m'expliquer le comportement psychologique de Gavillet.

— Un jour, comme il rentrait à son domicile, on se moqua de lui : « Tiens, voilà le concierge ! »

Une autre fois, alors qu'il était réellement malade, on l'accueillit durement : « Tu n'as qu'à travailler comme nous ! »

Un médecin dut lui délivrer un certificat médical pour désarmer les préventions.

On a frustré Gavillet de l'espérance, et c'est un vol qui ne relève pas de nos tribunaux, mais qui peut peser dans des balances plus justes.

* * *

Je ne fais pas, allez ! l'apologie de ce malheureux.

Seulement, je n'ai jamais pu assister à des procès en témoin impassible et chaque fois que je vois un criminel, un malfaiteur, un cambrioleur, désarmé devant ses juges, je cherche à percer le cas humain de celui qui s'est retranché de la société. Une seule fois, jusqu'à présent, l'accusé m'a laissé de glace.

Sinon, c'est toujours la commisération qui me gagne.

Je crois avoir percé le mystère Gavillet.

Cet homme s'est vengé de son impuissance. Impuissance à être compris, impuissance à lutter contre ses penchants pervers, impuissance à remonter le courant, impuissance surtout à conjurer ce mépris qui le blessait dans sa fierté.

Alors, il a fait de sa mort une farce.

Lui qui avait une habileté manuelle extraordinaire et qui était tout à la fois horloger, serrurier, charron, menuisier, ébéniste, il a mis ses talents à préparer son suicide :

Il bouche les deux fenêtres de sa cellule, il étend sur le sol une couverture afin d'étouffer le bruit, il monte sur un tabouret, passe son linge de toilette à travers une grille au-dessus de la porte et soigneusement se fait de l'autre extrémité du linge une cravate.

Puis, il se laisse tomber.

Comme ses pieds touchent le sol, il fléchit volontairement les genoux, il meurt étranglé.

La tête que vont faire les autres !

Il arrive ainsi un moment où — éclat de rire ou sanglot — le désespoir est comme une déchirure.

Pensez de moi ce que vous voudrez, mais le dernier sentiment que m'ait inspiré Gavillet, c'est un sentiment de respect.

A. M.

Cours préparatoire à l'Ecole Normale

COLLÈGE Ste-MARIE
MARTIGNY

commence dès Pâques

Rentrée : 15 AVRIL.

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves : Fr. 1,500,000.—

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans
Gérance de titres

CHRONIQUE DE MARTIGNY

AU MARTIGNY-SPORTS

Les spectateurs de Martigny et des environs apprendront avec plaisir que le match du 26 avril Martigny-Montreux est remplacé par Martigny-Bienne-Boujean. D'autre part le match Yverdon-Martigny est renvoyé à une date ultérieure.

Toujours à propos du Martigny-Sports savez-vous que seuls Meunier et Perréard ont disputé tous les matches de la saison 1951-1952 ?

La saison 1952-1953 a été pour l'instant marquée par de nombreuses défections de joueurs, tels que Patané, Rausis, blessés, Perréard et Patané suspendus injustement, Balma et Gollut, malades, ainsi que Cretton. Reymondeulaz a été absent quelques semaines, ainsi que Damay, tandis que Cachat et Schnydrig, blessés, ont joué quelques matches en-dessous de leurs moyens.

Seuls Contat, Giroud, Bochatay et Meunier n'ont pas été indisponibles.

Les joueurs étant complètement remis, nous serons en mesure de nous faire dimanche soir une opinion définitive sur l'équipe de Martigny.

UN NOUVEL AGENT DE POLICE

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Saudan, fils du regretté Charles Saudan, récemment décédé, a été nommé agent de la police municipale en succession de son père.

Nous lui présentons nos félicitations et formons les meilleurs vœux pour sa carrière au service de l'ordre public.

PAROISSE PROTESTANTE

Dimanche 29 mars 1953, à 9 h. 45, culte des Rameaux et confirmations.

Vendredi 3 avril 1953, à 20 h. 15, culte liturgique et service de Ste-Cène (avec la bienveillante collaboration de Mme N. Corthey, prof. de violon).

Dimanche 5 avril 1953, à 9 h. 45, culte de Pâques et communions.

STADE MUNICIPAL

Dimanche 29 mars, grande effervescence au Stade municipal où 4 équipes du Martigny-Sports seront en lice.

A 13 h. 15 grand erby local de III^eme Ligue entre Martigny II et Martigny III.

A 15 h. Martigny affrontera la volontaire équipe de La Tour I qui compte dans ses rangs des joueurs cotés, tels Franchini, Macchi, di Carlo, Huber, Chessex. Martigny se doit de se réhabiliter devant son public et souhaitons que dimanche soit le début de la grande offensive. Avec deux points à leur actif dimanche, tous les espoirs ne seraient pas perdus pour les « grenats ».

A 16 h. 45 Martigny-Juniors I—La Tour-Jun. I.

Ski-club — jeunes skieurs.

Dimanche 29 mars, course à Montroc, col de Balme. S'inscrire auprès de Jules Carron ou de Paul Cassaz.

CEUX QUI S'EN VONT

On a conduit à sa dernière demeure M. Gustave Glohr qui s'en est allé après une courte maladie, à l'âge de 71 ans. Le défunt était depuis plus de vingt ans concierge de la paroisse protestante.

Conférence de Mgr Lovey

Après avoir eu la joie d'accueillir et de fêter son Prévôt, Martigny aura le privilège de l'entendre dans une conférence qu'il donnera au profit des Missions du Grand-Saint-Bernard, dimanche après-midi 29 mars 1953, à 17 heures, à la grande salle du Casino Etoile, aimablement offerte pour la circonstance.

Mgr A. Lovey nous entretiendra des Missions du Thibet.

Gageons que le public de tout Martigny répondra d'enthousiasme à l'honneur qui lui est fait et qu'il manifesterà dans une double et noble affection son attachement à l'insigne Maison du Grand-Saint-Bernard et à la cause missionnaire qui lui est chère entre toutes.

TIRS MILITAIRES OBLIGATOIRES

Les tirs obligatoires pour l'année 1953 sont fixés comme suit :

11 avril : de 13 h. 30 à 18 h., lettres A à L.

12 avril : de 8 h. 00 à 12 h., lettres A à L.

25 avril : de 13 h. 30 à 18 h., lettres M à Z.

26 avril : de 8 h. 00 à 12 h., lettres M à Z.

Tout tireur est prié de se présenter au guichet avec son livret de service et carnet de tir.

Aucune munition ne sera délivrée sans ceux-ci.

Le Comité.

COURS POUR JEUNES TIREURS

Comme les années précédentes, le cours de jeunes tireurs aura lieu dans le courant des mois de mai-juin. Tout jeune ayant 16 ans accomplis peut y participer. Les inscriptions sont prises dès maintenant jusqu'au 15 avril.

S'inscrire chez Jean-Claude Jonneret, Martigny-Ville. Le Comité.

Les propos du vendredi

Les femmes de l'an 2000 !

envieront notre époque, la belle époque d'une mode charmante ! Voyez la somptueuse lingerie, les bas si fins, les blouses coquettes et toutes les intéressantes nouveautés de la collection de Mme Ch. Addy-Damay, Atelier Valaisan, Martigny.

POUR TOUTES CULTURES
LES

ENGRAIS MARTIGNY

Chronique de SIERRE Chronique de MONTHEY

La « Gêrondine » fait peau neuve

Usé par les ans et par les intempéries, le costume des Gêrondins avait besoin qu'une âme charitable s'occupe de son sort. C'est chose faite puisque les responsables ont décidé d'habiller nos musiciens de neuf. Mais de la décision à la réalisation, il est un pas que l'on ne franchit pas sans peines surtout lorsque quelques mille sont nécessaires. Toutes les bonnes volontés se mettent sur les rangs et les premières listes de souscriptions circulent à travers la ville. Elles ont déjà rapporté quelques intéressantes sommes et elles en rapporteront certainement encore.

Au vu de la générosité des Sierrois, nous nous rendons compte à quel point notre harmonie est aimée de la population. D'ailleurs, le monde qui se pressait au dernier concert constitue un baromètre assez significatif de popularité. Nous nous nous réjouissons déjà de voir nos musiciens en belle tenue bien que nous ne sachions pas encore quel sera le nouvel uniforme. Une soumission a été faite pour cela et les résultats ne sont pas encore connus du profane.

Une nouvelle école de commerce

Les premiers coups de pioche de la nouvelle école de commerce des jeunes filles viennent d'être donnés. Ce nouveau bâtiment sera érigé sur la route de l'Hôpital, un peu en dehors de la ville. Il devenait une nécessité tant nos élèves étaient à l'étroit dans les anciens locaux sis près de l'Asile.

La nouvelle école est conçue selon les plans modernes et pour abriter de nombreuses élèves.

Chronique de SION

Une femme trouvée morte dans son appartement

Une femme mariée mais qui, séparée de son époux, vivait seule dans un petit appartement à la rue du Grand-Pont à Sion, vient de mourir dans des circonstances curieuses.

Un voisin qui s'inquiétait de son absence pénétra chez elle et la découvrit gisant dans la cuisine où était étendue une petite lessive.

Il alerta un médecin qui ne put que constater le décès.

Un agent fut chargé d'une rapide enquête et l'on constata que le linge avait été probablement étendu la veille.

L'on présume que la malheureuse ayant allumé un petit fourneau pour activer le séchage aurait été incommodée par la chaleur et qu'elle serait tombée sur le sol sans pouvoir alerter personne.

Cependant, on a ordonné l'autopsie du corps. La victime de cet accident, Mme Lucie Rubin, était âgée de 40 ans.

Au Conseil municipal

C'est à l'examen des comptes 1952 et du budget 1953 que le Conseil municipal de Monthey avait réservé sa séance de lundi 23 crt. Disons d'emblée que grâce à la situation économique particulièrement favorable du pays, un accroissement des recettes a été enregistré. Alors que le budget 1952 prévoyait une rentrée globale de fr. 1,221,000.—, les comptes accusent fr. 1,322,501.10 de recettes. Quoique dans une proportion moins forte, les dépenses furent également plus élevées et atteignent une somme totale de fr. 1,308,870.30 contre fr. 1,252,225.— portés au budget. Le boni de l'exercice est donc de fr. 13,630.—.

Sans vouloir trop entrer dans les détails, examinons les points particulièrement en vue de ces comptes qui font ressortir la bonne gestion des affaires de la commune. Le boni que nous avons déjà cité est réalisé après qu'une somme de fr. 105,000.— ait été virée au fonds pour travaux d'édilité et fr. 20,000.— au poste prévu pour la restauration des immeubles. Les belles réalisations de la section des Travaux publics ont été exécutées par voie budgétaire, donc sans le secours de l'emprunt.

Les comptes du service forestier ont eux aussi évolué dans un sens favorable, puisque le boni atteint fr. 64,979.75 ; une partie de cette somme a été versée à la commune et le solde réparti entre les fonds de compensation et de réserve. Ce domaine porté au bilan avec un montant de fr. 420,000.— a vu très certainement sa valeur quintuplée et l'appoint financier qu'il représente ne doit pas être sous-estimé.

Les Services industriels, par quoi il faut en-

La Princesse aux perles

de la baronne MARIE SURCOUF

LA PRINCESSE AUX PERLES

45

— Pardonnez-moi, Françoise, de m'être rendue si lointaine, mais j'ai voulu faire en quelque sorte une retraite, me recueillir pour voir plus clair en moi.

La jeune femme dissimula son inquiétude.

— Et cette retraite a porté ses fruits ?

— Je le crois.

Par la fenêtre entrouverte on entendait d'intervalle en intervalle la neige glisser au jardin par petits tas qui tombaient des branches où le froid atténué ne la maintenait plus et elle s'amenuisait pour finir en fines rigoles qui couraient sur le gravier.

Toute l'attention de a jeune femme était concentrée sur le visage de son amie. Ces deux jours en avaient fait une autre personne. Ses yeux avaient pris plus de profondeur, une féminité nouvelle paraît en elle, son sourire eut quelque chose de pathétique lorsqu'elle déclara :

— J'ai une grande nouvelle à vous apprendre, Françoise. Je me suis fiancée à Karl Ruperg.

Et comme celle-ci demeurait sidérée par cette annonce, à brûle-pourpoint, elle poursuivit :

— Oui, Lina lui a porté la lettre par laquelle je fais cette résolution définitive, mes parents n'en savent rien encore, la chose reste secrète jusqu'à ce que j'obtienne leur consentement, mais moi, je me suis engagée... engagée, comprenez-vous, Françoise, et à vous je ne voulais pas le celer plus longtemps... il me fallait une âme comme la vôtre à laquelle crier mon bonheur... Un bonheur si grand que je me sens prête à toutes les luttes pour le conquérir.

La comtesse de Guerlinde ne put réprimer l'émoi que lui causait cet aveu.

— Altesse, dit-elle, retrouvant naturellement la formule respectueuse que Nadia avait prohibée entre elles, Altesse, est-ce possible ?

L'interrogation avait été prononcée comme un reproche, la jeune fille l'entendit ainsi.

— Oh ! Françoise ! Vous aussi !

Il y avait une telle déception dans ces mots que le cœur de la jeune femme se fondit en pitié.

— Un reproche, Nadia, je ne me le permettrai pas, mais une surprise inquiète. Oui ! Les pupilles de la Princesse se foncèrent.

— Vous craignez l'obstination de mes parents ?

Françoise secoua la tête de façon évasive, ses parents, peut-être arriverait-elle à les convaincre, mais les autres, ceux qui n'accordaient à l'Amour qu'un droit de reproduction pour la continuation de leur race... Nadia poursuivait :

— J'ai mon plan et en dehors de vous j'espère avoir encore un allié : mon oncle de Balsruhe. Je l'ai prié de venir prendre le thé avec moi tout à l'heure, j'aimerais que vous puissiez assister à l'entretien que nous allons avoir.

La jeune femme acquiesça, mais elle sentait moralement la terre trembler sous ses pas.

— Ma petite Françoise, dit encore la Princesse, je vais vous confier une chose très cachée. Karl n'est pas à Serlin, il est demeuré à Nimburg, mais je l'ai prié de ne pas sortir de chez lui avant mon premier appel et voyez, continua-t-elle en désignant le téléphone, je lui parle à chaque instant, nous ne sommes pas séparés.

Mme de Guerlinde comprit alors le peu d'empressement que la Princesse avait montré à l'idée d'abandonner sa réclusion.

Le bruit des cannes du prince de Barlsruhe se fit entendre dans le couloir.

— Voici mon cher oncle, il est exact comme une pendule, voulez-vous lui ouvrir, Françoise.

LA PRINCESSE AUX PERLES

46

La jeune femme obéit. Le vieillard entra. La jeunesse claire de ses yeux était comme miraculeuse dans leur cercle de petites rides qui avaient l'air de sourire.

— Je vois que je ne suis pas le seul envers lequel tu aies fait une exception, Nad, et j'en serais presque jaloux si je n'en étais très heureux.

Il paraît sur un ton d'aimable badinage et Françoise songea à l'importance des paroles qui allaient tout à l'heure être prononcées...

Lina prépara la table à thé, une nappe tissée d'or sur laquelle des tasses de cristal jetèrent un éclat blanc.

— C'est du Chine, votre préféré oncle Heinrich, et très léger comme vous le préniez là-bas. Il est meilleur que le Ceylan et combien sa couleur est plus légère.

Elle lui versait doucement le liquide d'un blond vert.

— Tu me gâtes, ma chérie.

— Les femmes ont toujours dû vous gâter, oncle Heinrich, comment eût-il pu en être autrement ? Vous deviez ressembler aux Paladins des contes.

— Les femmes de ce temps-là avaient un cœur, murmura-t-il et il ne leur semblait pas puéril de le montrer, mes vingt ans ont connu une belle époque.

— Celles d'à présent ne leur sont pas inférieures à cet égard, mon oncle.

— Crois-tu ?

Son œil amusé questionna Françoise de Guerlinde, mais celle-ci, mal remise de la révélation de son amie, écoutait comme absente la conversation sans y prendre sa part.

— Elle rêve, dit-il, et que ce rêve doit avoir de charme pour nous l'enlever si complètement.

Rappelée au réel, la jeune femme esquissa un sourire forcé, mais le vieillard n'en vit que l'éclair des dents lumineuses.

— Mon oncle, fit Nadia, pour vous prouver que toutes les époques traversent le même stade sentimental, je vais vous conter une histoire.

— C'est de mon âge de l'écouter, assurait-il, les vieux et les enfants aiment qu'on les amuse.

Et déposant sa tasse, il se carra confortablement dans la méridienne où il s'était enfoui.

— Il était une fois, commença-t-il...

— Une jeune Princesse et un jeune garçon, poursuivit la jeune fille, vous voyez, c'est tout à fait le début d'un conte de fées. Un jour, les deux jeunes gens connurent qu'ils s'adoraient et que rien ne pourrait les séparer l'un de l'autre. Mais la Princesse était de plus haute naissance que le garçon et les parents n'avaient qu'une idée : s'opposer à leur mariage. On les sépara. Alors, désolés, prêts à tout pour conclure cette union, la Princesse...

— Alla trouver une fée, coupa gaiement le Prince.

— Non, elle fit venir un bon génie, connu du monde entier par sa bonté, sa mansuétude et son intelligence et elle lui dit ceci : oncle Heinrich, j'aime Karl Ruperg et il m'aime. Pour des questions de race, on veut nous séparer, aidez-moi.

Dans sa surprise, la main vacillante du vieillard laissa échapper sa canne, elle tomba sur le parquet avec un bruit sourd, mais dans son émoi, il ne songeait pas à la relever, il contemplait sa nièce comme s'il ne l'avait encore jamais vue.

— Les contes et la vie sont deux choses bien différentes, ma pauvre petite enfant.

— Si les hommes étaient justes et bons, mon oncle, la vie pourrait avoir la beauté d'un conte ; moi, je veux que la mienne soit ainsi.

Elle reprit ardemment :

tendre le service électrique et celui des eaux boucle de son côté avec un bon global de fr. 122,918.70. Une partie assez minime de cette somme a été versée à la Caisse communale. En effet, les travaux de normalisation du réseau ainsi que l'accroissement de la consommation d'eau exigent l'exécution de travaux très conséquents qui sont couverts entièrement par la voie budgétaire.

Dans le cours de cette année, Monthey sera doté d'un câble électrique d'alimentation ceinturant en quelque sorte la ville. D'autre part, de nouveaux travaux d'adduction d'eau seront entrepris et l'on a prévu la construction d'un vaste réservoir pouvant assurer au moins la consommation journalière en eau potable de la localité.

Le Conseil a néanmoins exprimé le désir que des travaux soient tenus en réserve pour une période où le travail ne serait pas aussi abondant. C'est ainsi que les réserves existantes seront maintenues et même accrues en prévision d'un éventuel ralentissement des affaires qui entraînerait automatiquement une diminution des recettes.

Au vote les comptes 1952 et le budget 1953 ont été acceptés à l'unanimité.

Une œuvre nécessaire

Lundi passé, le cap. Rey de la police cantonale donnait à Monthey une conférence suivie avec un grand intérêt par les élèves des dernières classes de la localité. Des projections et un film illustraient cette leçon qui plût particulièrement au jeune auditoire.

Cette initiative est bien accueillie, car elle complète les mesures qu'a déjà prises la Commune de Monthey dans ce domaine. En effet, des brochures ont été distribuées dans les classes et le corps enseignant a été prié d'en commenter le contenu qui a trait aux règles de circulation. L'accroissement phénoménal en Suisse du parc de véhicules rend nos routes incertaines et il est temps d'agir avec vigueur pour diminuer les accidents chaque jour plus nombreux.

LES SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

« Violettes impériales » en technicolor.

Une superbe production française ! Une merveilleuse féerie en couleurs ! Un véritable enchantement !

Des maisons de danse de Grenade à la Cour de France, les étapes d'un destin exceptionnel.

Trois grands artistes : Carmen Sevilla, Luis Mariano et Simone Valère dans un cadre romanesque et fastueux.

Attention : Soyez prudents et n'attendez pas à dimanche soir car il y aura foule cette semaine à l'Etoile.

Cinéma Rex, Saxon

Dès vendredi : « Accusée, levez-vous ! »

Une nouvelle réussite du cinéma italien avec la belle Carla del Poggio qui chante la merveilleuse romance napolitaine « Catari-Catari ».

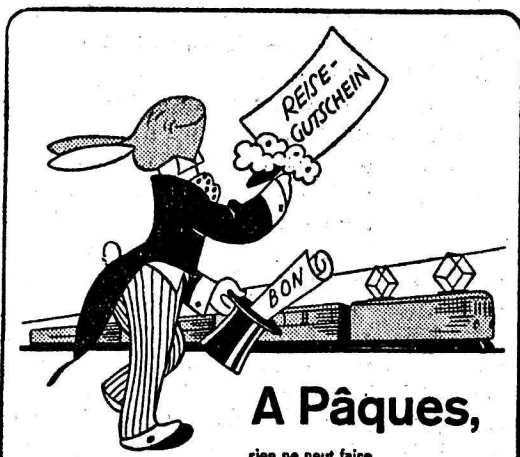
Attention : Ne pas confondre ce tout nouveau film avec l'ancien film français du même titre.

ARDON — Salle du Midi

La route de l'opium. — Un sensationnel document sur la police spéciale des stupéfiants. Samedi et dimanche à 20 h. 45. Introduction de l'heure d'été.

Ciné-Michel, Fully

Dès vendredi : « Le Bossu », d'après le célèbre roman de Paul Féval, avec Pierre Blanchard dans le rôle du Chevalier de Lagardère.



A Pâques,

rien ne peut faire plus grand plaisir qu'un

bon-cadeau pour un voyage

On peut faire établir ce bon pour une somme déterminée ou pour tel ou tel parcours. A la gare, le bénéficiaire échange le bon contre un billet de chemin de fer.

„RAPID“

TRACTEUR 9 CV économique, insurpassable, à usage multiple, 28 ans d'expérience. Fauchage 8.000 m² à l'heure, labourage, traction, herbage, force motrice, pulvérisation, sarclage, buttage, hersage, etc.

Motoculteur « AGRIA » avec divers emplois. Une démonstration gratuite vous convaincra de ses capacités. Livrable tout de suite.

Motofaucheuses 5-6 et 9 CV, motofaucheuses et tracteur d'occasion provenant de reprises, entièrement révisés avec garantie.

Pièces de rechange pour tous modèles.

Grande facilité de paiement.

LÉON FORMAZ

Machines agricoles, Martigny-Bourg

Téléphone : 6 14 46

SAGESSE

On demandait, il y a quelques mois, à l'acteur André Lefaur, qui est mort récemment, s'il avait été content de la vie. Il répondit avec sagesse : « Oui, j'en ai été content parce que j'ai confronté la vie que j'ai eue avec celle que j'aurais pu avoir, et non avec celle que j'aurais voulu avoir. »



Défilé de mode sur le lac des Quatre Cantons. — Noire photo présente différents mannequins en robe du soir sur le pont du « Ville-de-Lucerne ».

LE PROGRAMME



de Sottens

Samedi 28 mars

7.00 Culture physique — 7.15 Informations — 7.20 Concert musical — 11.00 Emission d'ensemble — 12.15 Alfred Pelati, mandoliniste — 12.30 Chœurs de Romandie — 12.45 Informations — 12.55 La parole est à l'auditeur — 13.10 Vient de paraître... — 13.30 Hommage à E.-R. Blanchet — 14.00 Symphonie en ré majeur de C. Franck — 14.30 L'auditeur propose... — 16.10 Le palois romand — 16.30 Emission d'ensemble — 17.30 Swing-Sérénade par Raymond Colbert — 18.5 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne — 18.40 Le Courrier du secours aux enfants — 18.55 Le micro dans la vie — 19.15 Informations — 19.25 Le miroir du temps — 19.50 Jouez avec nous ! — 20.15 Airs du temps — 20.30 Souvenirs imaginaires — 21.15 Anne Nicolas — 21.30 Simple police — 22.00 Un quart d'heure avec l'orchestre espagnol Serra — 22.15 A nous l'antenne ! — 22.30 Informations — 22.35 Entrons dans la danse !

Dimanche 29

7.10 Le salut musical — 7.15 Informations — 7.20 Pages de Palestrina, Haendel et Mozart — 8.00 Bénédiction, Procession et Messe des Rameaux — 9.55 Sonnerie de cloches — 10.00 Culte protestant — 11.20 Les beaux enregistrements — 12.20 Les problèmes de la vie rurale — 12.35 « Une journée à Vienne », ouverture, Supp. — 12.45 Informations — 12.55 En attendant « Caprices » — 13.05 Caprices 93 — 13.45 Faites vos jeux — 13.55 Les propos de Monsieur Gimblette — 14.25 La pièce gaie du dimanche : « Arpèges posthumes » — 15.15 Variétés internationales — 15.30 Reportage sportif — 16.40 Thé dansant — 17.00 L'heure musicale — 18.00 Les religions de mystères dans l'antiquité — 18.15 Concert spirituel — 18.30 « Les dialogues de la Passion » — 18.45 Musique symphonique — 19.00 Les résultats sportifs — 19.15 Informations — 19.25 A la six, quatre, deux — 19.40 Divertissement musical — 20.10 « Iphigénie » de Goethe — 22.30 Informations — 22.35 Musique ancienne.

Lundi 30

7.00 Gymnastique 7.10 Deux pas doubles — 7.15 Informations — 7.20 Refrains du matin... entraîné ! — 11.00 Emission d'ensemble (musique pour passer le temps) — 11.40 Vie intime, vies romanesques — 11.50 Hedy Salquin — 12.15 L'Harmonie Nauti-

que — 12.30 Un ballet d'Ulysse Bolle — 12.45 Informations — 12.55 Rythmes et chansons — 13.20 Mélodies romantiques et modernes — 13.45 Concerto américain — 16.30 Emission d'ensemble (musique récréative) — 17.00 Refrains de Vienne — 17.30 La rencontre des isolés — 18.00 Louis Jouvet et la pratique du théâtre — 18.15 Galerie genevoise — 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 Un Suisse vous parle des Nations Unies — 19.35 Le Jeu du Disque — 20.10 Enigme : « Elle nous empoisonne » — 21.10 « Passionnément », opérette — 22.30 Informations — 22.35 Pour les amateurs de jazz hot.

Cinémas

CETTE SEMAINE : Une merveilleuse féerie en couleurs :

Violettes Impériales

avec Carmen SEVILLA, Luis MARIANO et Simone VALERE

Une bouleversante histoire d'amour

Dès VENDREDI :

Le Bossu

d'après le célèbre roman de Paul FEVAL

avec Pierre BLANCHARD dans le rôle du Chevalier de Lagardère

Dès VENDREDI 27 :

Carla DELPOGGIO, Frank LATIMORE

Accusée, levez-vous

dans L'amour passionné d'une femme qui ne peut se débarrasser de son passé



IMPRIMERIE A. MONTFORT — MARTIGNY

LA PRINCESSE AUX PERLES

47

— Aidez-moi, vous seul le pouvez, vous seul avez le poids nécessaire pour influencer les miens, ma vie est dans vos mains, oncle Heinrich... désormais je ne pourrais plus comprendre l'existence sans Karl... je ne serais plus capable de supporter des jours dans lesquels il ne serait pas.

Le vieillard restait silencieux. Les deux femmes contemplaient cette bouche fermée d'où il leur semblait qu'il allait sortir un verdict. Il réfléchissait. Ses prunelles semblaient regarder intérieurement comme s'il relisait en lui-même. Sa méditation parut à Nadia avoir la longueur d'un siècle...

Elle s'était laissée glisser à ses genoux.

— Oncle Heinrich, implora-t-elle.

Il baissa la tête vers elle, vers ses yeux pleins de larmes prêtes à couler et comprit la sincérité du sentiment qui l'avait poussée à cette confession.

— C'était une petite fille, songea-t-il, la souffrance en a déjà fait une femme. Il posa la main sous le petit menton volontaire tendu vers lui dans une anxiété et releva un peu dans ce geste le visage d'angoisse qui pâlisait d'attente.

— C'est toi qui as raison, dit-il sourdement, c'est toi, les années courent si vite et on sacrifie ce qu'elles auraient pu vous apporter de plus beau à des préjugés, à des principes héréditaires qui, en réalité, ne sont rien... l'orgueil nous tue, l'orgueil, quand nous ne sommes que des mouches plus ou moins bourdonnantes dans l'infini... les esclaves de conventions désuètes et de mots... les prisonniers de parchemins lourds de couronnes, oh ! bien lourds !...

Il avait prononcé ces derniers mots avec un tel désespoir que Nadia se pencha vers lui pour l'embrasser.

— L'histoire dont vous ne parlez jamais ?

Il inclina lourdement la tête.

Et elle vit qu'il avait les yeux brillants comme si un brouillard de pleurs y montait.

— Oncle Heinrich, reprit-elle pitoyable, oncle Heinrich, en souvenir d'elle, ayez pitié de moi.

— Je t'aiderai de toutes mes forces, petite Nad, promit-il. Les temps évoluent et tes parents ne sont pas à ce point rétrogrades... aie confiance.

Elle s'était jetée au cou du prince de Barlsruhe, puis retournée vers la comtesse de Guerlinde qui, par discrétion, s'était éloignée durant cette scène, elle l'embrassa tendrement.

— Françoise, vous craigniez pour moi, oui je l'ai senti... eh bien, j'en suis sûre : il ne faut plus craindre... il ne faut plus craindre... mon oncle est là.

Le prince de Barlsruhe, sans en avoir l'air, se sentait un peu moins rassuré qu'elle, mais cette conversation avait ranimé en lui de vieux souvenirs qu'il croyait éteints et qui s'étaient dressés si vivants, qu'il retrouvait par eux à fougue ancienne. Il se souvenait de longues années passées à essayer d'oublier un fin viage douloureux. A quoi cela avait-il servi ? à se retrouver aujourd'hui, célibataire vieilli, hôte du toit des autres plus souvent que du sien... et pourquoi ? La parole de l'Eclésiaste lui revenait amère : « Tout n'est que vanité ». A cet égard, il avait cru alors devoir se sacrifier, à cette vanité parée de noms plus nobles que des étendards et claquant comme eux... au vent. Ce qu'il avait passé, il devait le faire éviter à cette charmante fille qui s'était confiée à lui, il le ferait.

Ce même soir, André Sermane étant allé assister à un concert et Françoise ayant rejoint Nadia, chez elle, il se trouva seul avec les Tramar-Sylse, l'heure s'avantait et le trio s'était réuni dans le bureau de Guillaume.

LA PRINCESSE AUX PERLES

48

— Nous serons plus nombreux et plus joyeux demain, annonça le Prince, car Nad va pouvoir descendre et Ginévra a convié quelques amis pour fêter sa guérison.

— On ne le laissera pas s'envoler pareille occasion.

— Quel dommage que Ruperg ait dû partir, dit-il, il eût été heureux de se joindre à eux, car il me semble avoir une réelle affection pour votre fille. J'ai rarement vu garçon plus sympathique, acheva-t-il innocemment, ne trouvez-vous pas ?

Ginévra feignit de respirer longuement le parfum d'une gerbe de fleurs, mais Guillaume renchérit.

— Je suis entièrement de ton avis, Heinrich et je suis étonné que les belles filles de Serlin n'aient pas encore capté cet oiseau rare.

— Il est de très vieille souche, continua le vieillard poursuivant son but, dans la nuit des temps on retrouve des Ruperg en Flandre, c'est une famille de très grands bourgeois. L'un d'eux protégé Rembrandt autant qu'il le put, l'art lui dut beaucoup. C'étaient de ces riches et simples hommes qui ne cherchaient pas à éblouir l'extérieur, mais d'avaient chaque jour chez eux dans de la vaisselle plate, une race forte qui précéda sûrement et de beaucoup nombre de fronts couronnés.

— Si tu veux parler d'Othon III, tu ne t'engages guère, répliqua Guillaume. Ses ancêtres étaient, il y a quelques siècles, gardiens de troupeaux dans les propriétés ancestrales de Ginévra.

Tramar-Sylse ne négligeait jamais ces petites pointes, lorsqu'il s'agissait du Tyran de Serlin, il ne lui pardonnait pas l'emprise qu'il avait mise sur la vie privée de chacun et la sienne en particulier.

— Je ne parle ni d'Othon, ni d'un autre, répondit bonassement Barlsruhe, je cons-

tate seulement que par son ancienneté, son honorabilité et sa fortune, Ruperg peut marcher de pair avec toutes les Altesses d'Ostranie.

Ginévra se mêla à la conversation.

— Vous oubliez, mon cousin, que pour ceci il faudrait rompre, cependant, avec toutes les traditions... elles ont une valeur.

Le vieil homme secoua son cigare.

— Il y a tradition et tradition. Si vous remontez au commencement du monde, je suis de votre avis, il en est qu'il eût été utile de retrouver et de conserver pour l'harmonie tout entière du globe terrestre. Si vous prenez celles de dates plus récentes, n'oubliez pas, qu'ayant perdu leurs premières bases, elles ont été créées par des cerveaux humains pour l'utilité du moment. Ce qui a été fait ainsi peut être défait, rien n'est stable que ce qui a été construit sur la vérité... Où est maintenant la vérité, Ginévra ? et montrez-moi ce qui dérive d'elle... Je n'offense pas l'humanité. Or, je considère comme une offense contre celle-ci de ne pas permettre à un honnête homme de marcher sur le même rang qu'un homme honnête pour la simple raison que l'un des deux n'a pas une couronne fermée dans la coiffe de son chapeau. Plus tard, des générations souriront de ces idées et pourtant des générations auront dû souffrir à cause d'elles... Voyez-vous, ma chère, nous sommes à un tournant où une seule chose doit compter : la valeur intrinsèque de l'individu et tout ce cours social pour arriver à vous dire que si j'avais une fille, je me sentirais très heureux de la confier à Karl Ruperg.

La princesse de Tramar souleva légèrement ses épaules :

— Vous plaisantez ?

— En ai-je l'air ?

Il s'était redressé, retrouvant soudain dans sa fougue une plus jeune apparence.

D'UN CANTON à l'autre

A TRAVERS le monde

NEUCHÂTEL

Un député de couleur au Grand Conseil ?

Parmi les candidats que le parti ouvrier et populaire neuchâtelois a mis en liste pour les prochaines élections neuchâteloises, figure M. Albert Béguin, un authentique Neuchâtelois né en Afrique d'une mère de couleur. M. Béguin a fait son service militaire dans les troupes neuchâteloises où rien ne le distinguait de ses camarades sinon la couleur de sa peau.

GENÈVE

Les comptes de l'Etat

Le Conseil d'Etat vient de faire paraître son rapport sur sa gestion en 1952. Les dépenses se sont élevées à fr. 97,917,787.— et les recettes à 100,406,997.— laissant un excédent de recettes de fr. 2,489,210.—. Si l'on tient compte des amortissements effectués, le boni de l'exercice est de fr. 5,870,842.—.

Les causes probables de l'accident du Reposoir

La cause initiale du terrible accident du Reposoir était restée mystérieuse jusqu'ici, car on ne comprenait pas qu'un automobiliste expérimenté ait pu happer au passage un cycliste le précédant et roulant régulièrement sur l'extrême droite de la chaussée. Mais la police croit avoir découvert le petit rien qui a fait choir.

Le conducteur M. Georges Bevand était en traitement chez un oculiste. En ce samedi tragique des gouttes, dont le but est de dilater l'iris, lui avaient été administrées et, comme c'est toujours le cas lors de ce traitement, sa vue en avait été troublée. Il l'a d'ailleurs constaté publiquement dans un établissement.

BÂLE

Les femmes vont être consultées

Le Grand Conseil de Bâle-Ville a examiné jeudi le rapport du Conseil d'Etat rédigé à la suite de diverses propositions et a décidé, en votation nominale par 75 voix contre 8 et 4 abstentions, de procéder à une consultation de toutes les femmes suisses de plus de 20 ans, habitant le canton et jouissant de leurs droits civiques, pour savoir si elles désirent l'introduction dans le canton du droit de suffrage féminin.

La consultation doit avoir lieu dans le délai d'un an. A cet effet, le Grand Conseil a voté un crédit de 10,000 francs.

SAINT-GALL

Un prisonnier est libéré après 41 de pénitencier!

Un détenu, aujourd'hui âgé de 66 ans, qui avait été condamné en 1912 à la réclusion à vie pour assassinat, brigandage, vols qualifiés, a été remis en liberté. Il a accompli sa peine au pénitencier de Saint-Jacques, à la colonie de Saxeeriet et à l'alpage de Hulftegg.

TESSIN

Contrebande de montres

Un douanier a découvert dans une petite valise appartenant à une femme qui se rendait à Rome, 60 montres suisses de marque, dont une cinquantaine en or, le tout représentant une valeur de trois millions de lires. La marchandise a été confisquée.

POUR PERPETUER LE SOUVENIR DE CARLO BOLLER

Un comité s'est récemment formé pour élever un monument sur la tombe du regretté compositeur et directeur Carlo Boller, au cimetière de Clarens. Ce comité comprend des délégués des sociétés que dirigea le disparu, et l'action est placée sous le patronage d'honneur de plusieurs personnalités représentant les autorités civiles du pays ou les groupements de chanteurs des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Une souscription a été ouverte afin que tous les chanteurs puissent collaborer à la tâche que s'est fixée ce comité, en versant leur obole au compte de chèque postal II b 3705.

Mauvais départ, au Conseil national, de la réforme des finances

Le Conseil national a été appelé à se prononcer, après un long débat, sur l'ensemble du projet de réforme des finances fédérales.

Le vote a donné, par une seule voix, la victoire aux partisans du projet. Il s'est, en effet, trouvé 72 députés pour l'accepter et 71 pour le refuser.

On peut affirmer sans beaucoup se tromper que cette majorité d'extrême justesse conduira à un échec quasi certain devant le peuple et les cantons. Si l'opposition s'est si vivement manifestée au Conseil national, c'est que beaucoup de députés, partisans en principe, mais désireux de modifier l'un ou l'autre point, ont vu leurs propositions systématiquement repoussées par la majorité. Ainsi, chaque décision nouvelle de l'Assemblée créait de nouveaux opposants. Devant le peuple on ne donne pas cher des chances d'un projet qui a pris un si mauvais départ.

LE PARTI RADICAL POUR LA LOI SUR LES POSTES

Le comité central du parti radical, après une discussion approfondie, a décidé à une majorité écrasante d'approuver la révision de la loi.

POURPARLERS ECONOMIQUES FRANCO-SUISSES

Les pourparlers économiques franco-suisse, commencés lundi à Paris, en sont encore au point mort. En effet, le gouvernement français n'a pas encore pu arrêter son programme trimestriel d'importations. On lui prêtait, avant la récente réunion de l'O.E.C.E., l'intention de réduire de 10 à 12 % ses contingents globaux fixés à 130 millions de dollars pour les trois derniers mois.

Aujourd'hui, après les mesures de libération adoptées par la Grande-Bretagne et l'Allemagne, le gouvernement français, invité par le Conseil de l'O.E.C.E. à reviser ses chiffres, songerait à accomplir un geste. Mais sa situation de trésorerie, dont les derniers débats de l'Assemblée ont révélé les embarras, ne lui permettrait pas autre chose que de maintenir si possible le « statu quo ».

Aussi serait-il vain d'attendre des négociations franco-suisse actuellement engagées, une amélioration des échanges entre les deux pays. Le plus que l'on puisse raisonnablement espérer, c'est qu'aucune amputation nouvelle ne vienne les aggraver.

DE QUOI MEURT-ON ?

En novembre de l'année dernière 3888 personnes sont décédées en Suisse, dont 160 étaient âgées de moins d'une année. Sur ce chiffre, 1376 décès sont survenus dans les dix plus grandes villes du pays.

Les causes de décès qu'on pourrait qualifier de « traditionnelles » (mortalité des nourrissons, sénilité, anomalies congénitales, pneumonie, néphrite, artériosclérose et maladies des voies digestives et respiratoires) ont fait 1435 ; la tuberculose a enlevé 105 malades et la grippe 8. Mais les maladies qui engendrent de loin les plus fortes sont sans conteste celles dues à la vie moderne : ainsi, le cancer et autres tumeurs ont causé la mort de 745 personnes ; 59 sont décédées de troubles du système nerveux, 620 de maladies cardiaques, 317 de troubles de la circulation, 20 de maladies du sang, 97 d'autres troubles de la sécrétion interne. Enfin, 82 personnes ont volontairement renoncé à la vie et 168 l'ont perdue accidentellement.

BANQUE SUISSE D'ÉPARGNE ET DE CREDIT

Le total du bilan, à Fr. 72.997.461,68, est d'environ 4 millions supérieur à celui de l'an dernier. De nouveau, les comptes d'épargne et de dépôt ont augmenté, tandis que les emprunts auprès de la Banque des lettres de gage ont été réduits de 1,2 million de francs.

A l'actif, accroissement de 1,2 million concernant les débiteurs. Les diverses sortes d'avoirs immédiatement disponibles s'étant considérablement développées, la liquidité au 31 décembre 1952 est abondante. Le portefeuille des titres augmente d'un million, tandis que les effets de change régressent.

Le compte de profits et pertes montre à nouveau un bénéfice net en légère progression à Fr. 297.801,30. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la répartition suivante du bénéfice : 4 1/2 % de dividende au capital ordinaire et de priorité, 40.000 fr. à la réserve ouverte et un report à nouveau de fr. 131.007,78.

Dans la fumée d'un

SÉDUNOIS

s'envolent tourments et tracas !
10 bouts : Fr. 1.20



● M. René Mayer, président du Conseil français et trois ministres sont arrivés à New-York où ils auront d'importants entretiens avec le président Eisenhower.

● M. Brune, ministre de l'intérieur, a ordonné l'arrestation de plusieurs leaders communistes français, notamment M. André Stil, rédacteur de l'Humanité et des chefs des syndicats communistes accusés de complot contre la sûreté extérieure de l'Etat.

— On apprend d'autre part que les dirigeants cégétistes André Tollet et Lucien Molino, ainsi que le rédacteur en chef de l'Humanité, A. Stil, tous trois arrêtés, ont demandé par l'organe de leurs défenseurs à M. Michel, juge d'instruction, par qui ils ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt, leur mise en liberté provisoire. Ils estiment que les mesures dont ils sont l'objet ont été provoquées par des motifs politiques et que leur incarcération ne se justifie pas.

Enfin, M. Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT, contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi par le juge militaire chargé de l'enquête ouverte contre le parti communiste et ses organisations syndicales, annonce dans l'Humanité de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui » et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

● Les funérailles de la reine Mary d'Angleterre auront lieu mardi.

● La police de Londres a découvert mardi, trois corps de femmes dans une alcôve murée et un quatrième sous un plancher.

La mort des trois premières femmes semble remonter à plusieurs mois, et celle de la quatrième à quelques semaines seulement.

On présume que l'une d'elle était l'épouse d'un nommé Christie, que toute la police du Royaume-Uni recherche.

● La Chambre des députés hollandaise a voté, par 60 voix contre 24, une nouvelle loi édictant une observation plus stricte du dimanche et des principales fêtes religieuses.

Selon ce texte, il est interdit de faire du bruit dans un rayon de 200 mètres, autour des édifices religieux, durant les offices. Interdiction est faite d'organiser des divertissements publics avant 13 heures et même plus tard, au gré des municipalités. Tous cortèges, hormis les processions religieuses, sont prohibées avant l'après-midi. Enfin est défendu « tout travail » qui pourrait troubler la tranquillité publique. Le projet de loi initial proposait même la suppression des manifestations sportives le dimanche.

De nombreux hôteliers et organisations touristiques ont déjà protesté contre cette nouvelle loi.

● On apprend que M. Maurice Thorez a demandé un visa de passage aux autorités britanniques pour la zone d'occupation britannique en Allemagne afin de se rendre en France.

Le prix Staline à un ministre français

Radio-Moscou a annoncé que le prix Staline de la paix a été attribué à M. Yves Farge, ancien ministre du ravitaillement de France.

Les Etats-Unis seront représentés à Berne par un ambassadeur

Une communication du service information et presse du Département politique annonce que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a pris la décision, après avoir reçu l'agrément du Conseil fédéral, d'élever sa légation en Suisse au rang d'ambassade.

UNE ASCENSION EXCEPTIONNELLE AU MONT BLANC

Deux des meilleurs guides de Courmayeur, Arthur Otloz et Toni Gobbi, viennent de réussir la première hivernale du Mont Blanc, par le versant de la Brenva, en suivant l'itinéraire dit de la « Sentinelle de gauche », ou voie Mayor, considérée comme une des plus difficiles du massif.

Ayant bivouaqué au col de la Fourche (3.692 mètres), les deux alpinistes ont commencé l'ascension lundi matin à 4 heures, atteignant le sommet à 20 h. 30 (après dix-sept heures d'escalade ininterrompue, dont les trois quarts le long d'une arête de glace vertigineuse).

Le moment le plus délicat de l'ascension fut le passage de la barrière de séracs couronnant le grand contrefort descendant entre les deux sommets du Mont Blanc proprement dit et du Mont Blanc de Courmayeur.

Otloz et Gobbi passèrent la nuit de lundi à mardi à la cabane Vallot, rentrant ensuite à Courmayeur par la voie italienne normale du glacier de Bionnasey.

UN MILLION DE MILLIONNAIRES EN ITALIE

Un fonctionnaire de la police fiscale italienne a déclaré que l'Italie compte aujourd'hui un million de millionnaires. Rome, elle-même, en abrite 30.000. L'Italie compte plus de millionnaires que les Etats-Unis. Ces millions se cachent le plus souvent sous les matelas et dans les bas de laine des paysans. Il est regrettable cependant de penser qu'un million de lires actuelles n'ont que la valeur d'achat de 25.000 lires d'avant-guerre.

L'Italie compte d'ailleurs quelques milliers de personnes qui possèdent plus d'un milliard de lires.

Arrêté par la police pour avoir volé... un tram !

Il y a quelques nuits, des policiers armés parcoururent pendant quatre heures les rues de Vienne, s'efforçant de s'emparer d'un ancien conducteur de tram, accusé d'avoir volé un de ces véhicules dans un accès de nostalgie pour son ancienne profession.

La police a déclaré que cet homme, Franz Ponwieser, âgé de 3 ans, « ramassa » une troupe joyeuse de noctambules dans divers bars et cafés, en leur offrant de les ramener chez eux gratuitement, après l'arrêt du service régulier des tramways. Et c'est ainsi qu'il parcourut Vienne pendant quatre heures, avant que la police pût le saisir. Powieser, qui n'offrit aucune résistance aux agents, expliqua que le désir de conduire encore une fois un tram avait été si fort qu'il l'avait emporté sur les objections de la raison.

En effet, le malheureux avait dû abandonner sa profession — qui vient de se révéler une véritable vocation — pour raisons de santé.

L'administration des transports en commun, désirent éviter toute publicité, avait demandé que l'on ne mit en mouvement que le minimum d'agents possible pour arrêter les exploits de Ponwieser. Voilà pourquoi il n'y eut pas grand déploiement de voitures de police.

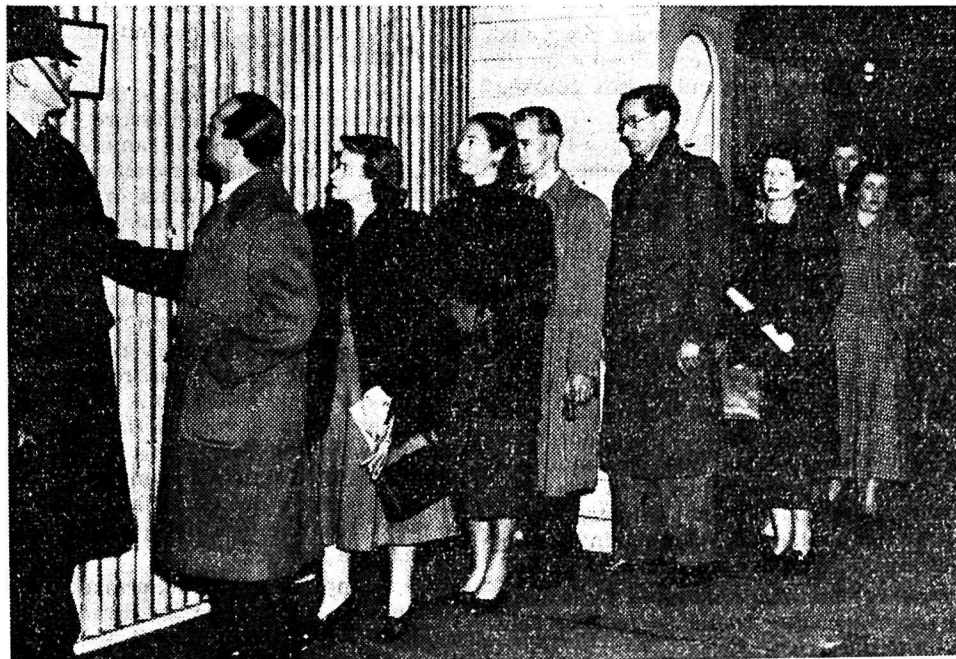
Ponwieser fut retenu au commissariat, sous la menace d'avoir à répondre du vol d'usage d'une voiture de tramway et de l'avoir conduite en état d'ivresse. Mais il fut relâché le lendemain, aucune plainte n'ayant finalement été déposée.

Et l'affaire en est restée là. Elle fait des gorges chaudes dans toute la ville de Vienne.

LES

ENGRAIS MARTIGNY

ASSURENT DE BELLES RECOLTES

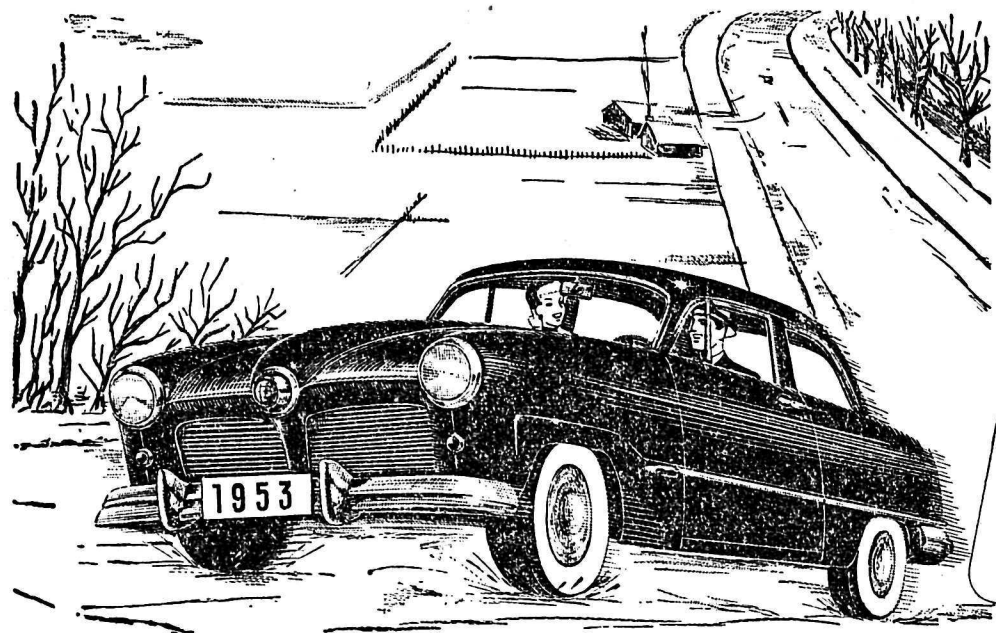


L'Angleterre pleure la reine Mary. — Des centaines de londoniens défilaient, tard dans la soirée de mardi, devant Marlborough House pour jeter un coup d'œil sur le bulletin de santé de la reine Mary. Ce bulletin annonçait la mort de la reine à 22 h. 20.



GPT-235

Dans les circonstances
DIFFICILES,
vous jugerez des qualités
de la **TAUNUS**



Taux de compression élevé du moteur • Soupapes réglables • Boîte à vitesses synchronisée
Visibilité périphérique parfaite • Rapport poids/puissance extrêmement favorable • Bonne garde au sol • Moteur 4 cyl. souple, robuste et économique • Carrosserie auto-porteuse • Coffre à bagages très spacieux, accessible de l'extérieur, pouvant être fermé de l'intérieur.

MÊME DANS LES PIRES CONDITIONS D'UTILISATION LA TAUNUS FAIT BRILLAMMENT SES PREUVES

TAUNUS

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

HABITABILITÉ
Dimensions intérieures: Largeur des sièges AV. 122 cm., AR. 131 cm. Hauteur libre au dessus des sièges: AV. 92 cm., AR. 90 cm. Profondeur des sièges: AV. 44,5 cm., AR. 47 cm.

DIMENSIONS
Empattement 2489 mm. Voie AV. et AR. 1220 mm. Mesures hors-tout: longueur 4070 mm., largeur 1580 mm., hauteur 1550 mm.

TAUNUS voiture économique (consommation réduite), spacieuse (5 adultes), très soignée (garniture et fini impeccables), garantie (Service Ford partout, sous contrôle de l'Usine).

MOTEUR 4 cyl. 6/38 CV
MODÈLE DE LUXE 12M
y compris chauffage à eau chaude
de grand rendement Fr. 7990.-
MODÈLE STANDARD 12 Fr. 7175.-



FORD MOTOR COMPANY

Conditions de paiement avantageuses

Sion: Kaspar Frères, Garage Valaisan

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous FORD

Délégué: O. Gehrig, Zurich

Invitation

MARDI SOIR 31 MARS, dès 20 h. 30, à notre rayon Confection dames au premier étage de nos magasins, une

PRÉSENTATION

des nouveautés de la saison avec le concours de quatre mannequins

★

Aucune obligation d'achat — Entrée libre, sur présentation de la carte-invitation à retirer gratuitement d'ici au lundi 30 mars à midi à notre caisse principale

★

SURPRISE A L'ENTRÉE

Décoration florale: Maison Rouiller-Kauz
Musique: Maison de Vincenti

Chaussures: Maison Lerch Coiffures: Maison Zilha et Renée



La belle confection pour dames

CHALET

4 pièces, eau, électricité, terrain allenant, région Mayens de Sion. — Ecrire sous chiffres: P. 4252 S., Publicitas, Sion.

Pommiers GOLDEN

et LOUISE-BONNE (de 2 ans) S'adresser à René GAY, ferme « Ile-à-Bernard », Martigny. Tél. 613 60

JEUNE FILLE

de confiance pour tenir le ménage et s'occuper des enfants. Ecrire sous chiffres: 463, à Publicitas, Martigny.

BILLES

cerisier, pommier, poirier. R. ITEN, meubles, Martigny.

JEUNE FILLE

16-18 ans, demandée dans famille catholique, vie de famille, pas de gros travaux, pour aide ménage. Localité canton Genève K. 41.178 X., Publicitas, Genève.

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et s'occuper des enfants, serait engagée pour la pension et l'argent de poche. Ecrire sous chiffres: 464, à Publicitas, Martigny.

NOS 4 VEDETTES DU Printemps



« SEDUCTION », un bas rayonné, fines mailles envers, bien renforcé en Nylon, entièrement diminué, dans de jolies teintes printanières, 1er choix.

Fr. 3.95

« EMBASSY », notre bas Nylon suisse d'une souplesse extraordinaire, fines mailles envers, entière diminution avec couture noire, en coloris mode, premier choix.

Fr. 5.90



« METROPOLITAIN » bas Nylon « Du Pont » 51/15 TOUTE PREMIERE QUALITE EPROUVEE de haute transparence, entièrement diminué, en jolies teintes de saison.

Fr. 4.95



« ANGELA », l'article vedette de notre rayon, le véritable fillet indémaillable apprécié pour sa grande solidité, entièrement diminué, riche assortiment de coloris étudiés, en premier CHOIX.

Fr. 5.50



NOS PRIX ★ NOS QUALITÉS
font notre PUBLICITÉ

à la PORTE NEUVE

Tél. 22951 SION S.A.

LES PLUS GRANDS MAGASINS DU CANTON

Envois partout

A VENDRE 15 m3 de bon

fumier

S'adresser à Louis JORDAN, LA BALMAZ

A VENDRE près de SION:

jardin

de 3.000 m2. Prix intéressant. S'adresser sous chiffres: P. 4251 S., Publicitas, Sion.

A VENDRE

voiture Citroën

11, légère, modèle 1947, parfait état de marche. S'adresser à Meinrad BENDER, meubles, FULLY.

Grande Salle Communale, Martigny-Bourg

SAMEDI 28 MARS, dès 20 h. 30
DIMANCHE 29 MARS, dès 16 heures

Grand LOTO

en faveur de la COLONIE DE VACANCES
SUPERBES LOTS:
Volailles, salamis, jambons, fromage, etc., etc...
INVITATION CORDIALE

PENSÉES à grandes fleurs

en belles plantes et bien fleuries. Prix spéciaux à partir de 100 plantes et pour revendeurs.
Domaine de la Printanière — SAXON
LA NEURY-CHEVALLEY — Téléphone: 6 23 15

IMPRIMERIE A. MONFORT

3 offres exceptionnelles !!

à titre publicitaire

a) COMPLET Galles pure laine, très chic, Fr. 125.-

b) COMPLET diagonal haute nouveauté, Fr. 198.-

c) VISITEZ nos rayons, nous réservons, dès ce jour, le complet ou le veston choisi, pour permettre à chacun de profiter des Nouveautés de notre stock de printemps.

AUX GALERIES SÉDUNOISES

ANDRÉ RODUIT & Cie — SION — Avenue de la Gare

LES SPORTS

LE PROGRAMME DE DIMANCHE

Première Ligue : Martigny—La Tour ; Montreux—Sion ; Sierre—Central ; Forward— U. S. Lausanne ; Vevey— U. S. Bienn-Boujean.

Des trois équipes valaisannes, deux auront l'avantage de jouer chez elles. Martigny devrait encaisser deux points à sa portée. Il en est de même pour Sierre, surtout si les leaders tiennent à garder leur place. Mais Central a besoin de points. Il faudra prendre la partie avec cran et avec plus de calme. Sion ira rencontrer les récents vainqueurs de Sierre. Est-ce que la pelure d'orange est réservée à nos représentants comme aux Sierrois ? Si Sion joue aussi bien que dimanche, il n'a pas grand souci à se faire.

Seconde Ligue : Pully—Sierre II ; St-Léonard—Aigle ; Chippis—Monthey ; Viège—St-Maurice ; Saxon—Lutry.

Pu ly a plus besoin de points que Sierre II. Cette constatation doit faire pencher la balance en faveur des locaux quoique Sierre II fournit de meilleures prestations au dehors de son fief. St-Léonard recevra Aigle au ressort détraqué. Une victoire à la portée des recevants. Monthey, premier, rendra visite à la lanterne rouge. Récente victime, l'équipe visiteuse voudra recommencer sa série de victoires. Pourtant, un ou deux points feraient bien l'affaire de Chippis. Sur sa lancée, St-Maurice peut glaner dix nouveaux points même en jouant à Viège. Plus serrée sera la rencontre entre Saxon et Lutry. Un match nul est dans les possibilités.

Troisième Ligue : Chamoson I—Sierre III ; Chalais I—Grône I ; Ardon I— Sion II ; Vétroz I—Châteauneuf I ; Muraz III—Martigny II.

De nombreux derbies à l'affiche. Les émotions vont être nombreuses dans ce groupe. Grône, premier et Chalais, dernier, s'affronteront sur le terrain du second nommé. S'il veut conserver son maigre avantage, Grône ne peut se permettre le luxe de laisser des points dans l'aventure. Duels serrés à Ardon, Vétroz, Muraz et Vernayaz.

Martigny II, premier du groupe du Bas, n'aura pas non plus la tâche facile face à la troisième. Le voyage de Sierre III ne lui apporsera pas beaucoup de points.

Quatrième Ligue : Châteauneuf II—Conthey II ; Ardon II—Lens II ; Conthey I— Grône II ; Dorénaz I—Collombey I ; Saxon II—Troistorrens I ; St-Gingolph I— Evionnaz I ; Riddes I—Leytron II.

Les clubs recevant auront tous de sérieux problèmes à résoudre. La lutte entre Evionnaz et Leytron se poursuivra. Ces deux clubs se suivent à un point et Leytron II n'attend que la culbute de son rival pour lui succéder. Châteauneuf II doit gagner son match malgré l'ambiance derby. Une chance est offerte à Saxon II d'améliorer son classement en rejoignant son adversaire.

Juniors : Intercantonal : Vevey—Malley ; Sion—Monthey ; La Tour—Sierre. Nous attendons avec impatience la confrontation entre Séduois et Montheyans. Ces derniers se sont acquis une belle renommée et ont gagné aisément leurs matches. Sion s'est défait de Sierre par 6-0. Une question de suprématie valaisanne sera résolue durant cet affrontement et nous pensons que, malgré l'avantage du terrain Sion devra céder le pas à son adversaire.

La paix ne peut exister que dans la démocratie intégrale

Dès l'après-guerre, on parla beaucoup d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne comme clef de voûte de la paix européenne. Des hommes d'Etat s'y employèrent de leur mieux et le ministre des affaires étrangères R. Schumann a joué dans ce but un rôle de premier plan. La réalisation du pool charbon-acier marque une étape de cette politique et, cette année encore, la petite Europe se donnera un parlement. Les événements vont vite. Applaudissons sincèrement à ces efforts de paix, à cette efficace collaboration entre les nations, entre deux nations qui furent naguère implacables ennemies. Applaudissons surtout à l'esprit animant et guidant les hommes qui ne craignent pas de s'attaquer à un problème ardu, qui ne craignent pas d'adopter des solutions révolutionnaires. Il est évident qu'une entente entre les deux pays est un gage de paix, mais n'oublions pas que l'Allemagne n'est pas unifiée et que les maîtres des marches orientales n'ont pas encore dit leur dernier mot. D'autre part, il ne suffit pas de signer des pactes, des contrats, des engagements, il faut encore pouvoir les tenir. Il faut que le climat dans lequel ils sont conclus demeure, que ce climat soit celui de la confiance.

C'est là que résident les difficultés. Les élections sarroises n'ont, par exemple, pas été reconnues par l'Allemagne. Est-ce faire preuve de bonne foi ? De même à peine avait-on signé les accords de Bonn qu'on parlait de les modifier. L'actuel chef du Gouvernement français n'a-t-il pas dû, dans son discours d'investiture, en admettre le principe, alors que c'est ce même pays qui proposa l'armée européenne pour empêcher le réarmement de l'Allemagne ?

2me série : Grône I—St-Léonard ; Chippis I—Brigue I ; Sierre II—Viège I ; Fully I—Châteauneuf I ; Vétroz I—Conthey I ; Leytron I— Saxon I ; Chamoson I— Ardon I ; Bouveret I—Martigny II ; Vouvy I—Vernayaz I ; Muraz I—Evionnaz I et Monthey II—St-Maurice I. Tip.

GROSJEAN, BONVIN ET BONLIEU AU 111e SLALOM GEANT DE MEDRAN

L'élite du ski romand, représentée par Fernand Grosjean et sept de ses camarades du S.C. Genève, par une forte délégation du S.C. Diablerets, par les coureurs valaisans de premier plan André Bonvin, J.-M. Trombore, Raymond et Milo Fellay, etc., sera présente dimanche à Verbier, à l'occasion du 111e slalom géant de Médran.

Les Français déléguèrent entre autres à cette grande épreuve François Baud, Jean Berthel et François Bonlieu, champion alpin 1953. Les S.C. Chamonix et Morzine enverront également plusieurs concurrents de classe.

On assistera donc dimanche, sur la piste des Champrois, à une formidable lutte entre ces champions, auxquels viendront encore donner la réplique les coureurs de toute la région. Le comité d'organisation, à la tête duquel nous trouvons MM. Max Haas, Gilbert Roux et Paul Fellay, c'est-à-dire ceux-là même qui ont travaillé au succès des championnats valaisans, a préparé avec soin la troisième édition du slalom de Médran qui se déroulera suivant le programme que voici :

Samedi 28 mars : dès 16 h., remise des dossiers au bureau de renseignements ; 20 h. 30, soirée officielle au Bar des Alpes.

Dimanche 29 mars : 9 h., messe aux Ruinettes ; 10 h. 30, premier départ ; 13 h., dîner ; 15 h., proclamation des résultats et distribution des prix au « Farinet ».

Par le train partant de Martigny à 8 h. 35, on atteint Verbier à 10 h. 9.

A tous, rendez-vous là-haut dimanche, où une neige magnifique et un soleil éclatant vous attendent. Et il y aura surtout du beau sport !

DERBY DU SALENTIN

Les multiples concours des clubs de la région n'ont pas manqué d'avoir une influence heureuse, tant physique que morale, sur les concurrents qui s'affrontent ici où là, chaque fin de semaine.

C'est donc dans d'excellentes conditions de forme que nous retrouveront tous ces fervents de la piste, sur le parcours du Jorat, le dimanche 12 avril prochain.

L'enneigement, est-il besoin de le dire, est splendide, et la piste, toujours bien préparée, sont un gage du succès toujours renouvelé de cette épreuve, déjà bien connue et attendue avec impatience par l'élite de notre région.

Le calendrier, libre de toute grande épreuve régionale, en ce 12 avril incite tous les grands noms du Ski Bas-Valaisan et des régions limitrophes à profiter de l'occasion d'ajouter à leur collection la magnifique coupe qui récompense le meilleur temps de cette compétition, ou à défaut, un des autres challenges non moins intéressants, qui sont à la disposition des meilleurs. Et les espoirs ne manquent pas !

a. m.

Tout est question de bonne foi et les chartes les plus parfaites, les conventions les plus minutieuses ne serviront à rien si la bonne foi des signataires n'existe pas. Nous avons ce spectacle en Europe, celui d'hommes intègres, résolus, qui cherchent à s'entendre loyalement, mais qui s'achoppent dans leur lourde tâche parce que la franchise, la confiance n'ont pas audience complète à la table verte.

N'est-ce pas aussi le cas dans le ménage politique suisse ? Nous admettons les meilleures intentions de nos autorités, de nos représentants. Mais que deviennent souvent les projets de compromis adoptés dans un désir sincère de compréhension ? Nous en faisons l'expérience à propos des finances fédérales. Il n'est pas un membre influent de parli, de commissions, etc., qui ne réclame des économies dans le ménage de l'Etat. Or, lorsqu'il faut les voter, quitte à subir l'ire des bénéficiaires, c'est tout le contraire qui se produit.

Est-il nécessaire de rappeler les scrutins relatifs à la couverture financière du programme d'armement et à la construction d'abris antiaériens ?

Il ne suffit donc pas, pour réaliser une entente, du bon vouloir, de la volonté de quelques hommes. Il faut que la masse elle-même soit pénétrée de ce désir d'arriver à chef. Il n'est pas facile d'y parvenir. Si, à condition que le régime du pays soit de plus en plus un régime de participants. Alors le succès est certain. Nous paraissions l'ignorer. C'est dans la démocratie intégrale qu'est la paix. (P.R.S. — L.)

PENSEES

L'honnête homme joue son rôle le mieux qu'il peut, sans songer à la galerie.

(Chamfort)

Le malheur des maximes c'est qu'on les fait pour les autres et rarement pour soi.

A. Dufresnes.

Attention aux achats à tempérament !

Les achats à tempérament semblent devenir à la mode. Chacun, aujourd'hui peut, sans bourse délier, signer un contrat de vente par acomptes. On peut obtenir de cette manière : livres, machines à écrire ou machines à coudre, appareils à tricoter, radios, bicyclettes, trousseaux, etc. Des représentants habiles, parmi lesquels se glissent malheureusement parfois des éléments douteux, pénètrent jusque dans les villages de montagne les plus retirés et usent de belles paroles pour montrer à nos montagnards tout ce qu'ils peuvent obtenir pour un versement mensuel de tant et tant de francs seulement. Avant même que l'acheteur crédule et inexpérimenté ait réfléchi, le contrat est signé et entre en vigueur avec toutes ses conséquences juridiques. La radio, la bicyclette ou la machine est promptement livrée, mais les bulletins de versement arrivent ensuite aussi avec une étonnante régularité. Aussi longtemps que tout va bien, les acomptes peuvent tant bien que mal être versés.

Si toutefois un imprévu survient, peut-être un coup dur à l'étable, une maladie ou une mauvaise récolte, on court le risque de se trouver en retard dans les paiements. Un premier avertissement parvient, encore poli, puis les réclamations se font plus insistantes et finalement c'est le préposé aux poursuites qui se présente. L'objet déjà en partie payé est repris, et l'on peut s'estimer heureux si les versements déjà effectués suffisent à compenser l'amortissement porté en compte. C'est ainsi que vont les choses dans de très nombreux cas d'achats à tempérament.

Cependant, même dans les cas où les derniers acomptes peuvent être versés, après bien des peines et des tracasseries, les achats en question doivent être taxés de très désavantageux. Il convient en effet de ne pas oublier qu'il est déjà tenu compte des risques encourus par la maison de vente dans l'établissement du prix de la marchandise, qui se trouve être sensiblement plus élevé que celui des objets payés comptant. De plus, de nombreuses maisons chargent aujourd'hui un institut bancaire d'encaisser les acomptes, et il est bien certain que celui-ci ne travaille pas gratuitement.

C'est pourquoi on ne saurait assez mettre en garde contre les achats à tempérament, et chacun devrait y réfléchir à deux fois avant d'apposer sa signature au bas de tels contrats.

REJETEZ LOIN DE VOUS LA CRAINTE DES CHOSES DE CE MONDE

Ce conseil de Schiller nous est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. L'un s'effraye de la bombe atomique et d'une troisième guerre mondiale, l'autre d'une crise économique, le troisième d'une maladie ou d'un accident. Assurément l'occasion n'est que trop fréquente de se faire tous les soucis possibles. Mais il ne faut pas capituler devant eux. Il faut au contraire bander nos forces pour nous en débarrasser et pour nous tourner vers ce qui fait que la vie vaut d'être vécue : vers les trésors de la pensée, le travail de l'esprit, les œuvres d'art. Alors les choses passagères ne nous feront plus souffrir et, comme Goethe l'a dit, alors la crainte des choses de ce monde nous aura quitté.

Madame

Vous qui désirez ou possédez de la fourrure

Ouverture

30
mars

Vous serez heureuse d'apprendre l'ouverture de notre établissement. Vous y trouverez non seulement des articles de premier choix, mais encore des artisans qualifiés, capables d'effectuer du travail sur mesure, des réparations soignées et des transformations de bon goût.

Nous nous chargeons également de la conservation que nous nous ferons un plaisir d'aller chercher gratuitement à votre domicile.

GAVILLET Fourrures

Téléphone (027) 2 17 48

La maison qui donne satisfaction
Bâtiment Ellysée, SION

Le complexe de l'école primaire

Il existe des complexes, pas autant qu'on le croit ou l'invoque, mais il en existe. Il y a, ces temps, celui de l'école primaire. Voyez ce jeune garçon. Il est déprimé, profondément découragé. Il a cherché en vain une place comme apprenti de bureau. Il n'en a pas trouvé parce que les employeurs exigent comme préparation de base : l'enseignement secondaire, la classe moyenne. Or, ce jeune sort de l'école primaire, d'une classe de village. Son livret scolaire est excellent. Son maître lui a décerné le meilleur certificat. Il lui a même enseigné certaines disciplines hors programme. Il sait son orthographe, son arithmétique... mais voilà, il n'a pas fréquenté l'école secondaire. Certes, aujourd'hui, les places d'apprentis sont nombreuses. Partout on demande des jeunes artisans, mécaniciens, horlogers, mais lui, avait rêvé de devenir commerçant, de pouvoir un jour, de par sa seule initiative, monter une affaire.

L'école de commerce ou un apprentissage d'employé de bureau donnent un bon départ, permettent d'entrevoir certaines perspectives, mais que faire, il n'y a pas de place pour lui parce qu'il sort de l'école primaire.

C'est ainsi qu'on catalogue les individus selon leur certificat, leur brevet, leurs titres. Notre époque est celle du classement et nous le subissons dès notre plus jeune âge. On dit d'un homme qu'il n'est pas cultivé, parce qu'il n'a pas en poche un document officiel qui le classe comme tel. C'est faux. Combien de jeunes, après avoir suivi péniblement une école moyenne, ne peuvent acquiescer la moindre des connaissances, parce que manquant d'intelligence. Le nom de l'école ne classe pas l'élève et dans une démocratie comme la nôtre, c'est par la volonté, le travail et le savoir qu'on parvient à se frayer un chemin. Faisons donc disparaître le complexe de l'école primaire. On a vu des vendeurs de journaux, de malheureux jeunes gens qui n'avaient pas les moyens de faire des études, devenir des savants, des hommes d'Etat remarquables. On trouve aussi dans nos écoles professionnelles et techniques des jeunes gens qui, avec un bagage de connaissances de l'école primaire, dépassent leurs camarades mieux préparés. Ils besognent avec plus d'application, sachant qu'ils ont davantage à apprendre.

Tout en reconnaissant la valeur d'un enseignement supérieur, ne reléguons pas l'école primaire à l'arrière-plan. Trop de gens, aujourd'hui, qui sont devenus des chefs d'entreprises, des brasseurs d'affaires, n'osent pas dire qu'ils n'ont suivi que l'école de leur village. Ils s'imaginent intellectuellement et socialement déclassés.

Non, ce jeune doit reprendre courage. Il est intelligent. Il trouvera sans aucun doute un employeur qui aura besoin de ses services et qui comprendra que l'étiquette ne qualifie pas un homme. L'école primaire est celle du peuple. On n'y enseigne pas tout. Mais ne suffit-il pas pour réussir que quelques connaissances solidement, définitivement acquises ? Pourquoi une somme de savoir si l'on ne sait pas s'en servir ?



Madame Jean-Louis DONNET-BARLATHEY, à Monthey ;
Madame Edmond GIOVANOLA-DONNET, à Marligny-Bourg ;
Madame et Monsieur Edmond ELBER-DONNET, à Monthey ;
Monsieur et Madame Jean DONNET-BERTRAND, à Monthey ;
Madame et Monsieur Joseph BIANCHI-DONNET et leurs fils Joël et Edmond, à Monthey ;
Monsieur et Madame Michel GIOVANOLA-GUIDO, à Monthey ;
Mademoiselle Anne-Lise GIOVANOLA, à Monthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées DONNET, BARLATHEY, DEVANTHEY et ROULLIER, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis DONNET

leur cher mari, cher papa et bon papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 26 mars 1953, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation, le jour de ses 80 ans, muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu samedi 28 mars, à 10 h. 30. Départ : Avenue du Commerce.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Utiliser **VALVOLINE**
c'est faire un placement avantageux!

MACHINES À ÉCRIRE

depuis Fr. 297.—
HALLENBARTER SION
Tél. (027) 2 10 63

Presses à fromages

Pour cause de transformation, la Société de laiterie de Lavigny offre à prendre 2 presses à fromages en parfait état.
Prix : Fr. 500.—
S'adresser au président :
M. Ed. ROSSIER
LAVIGNY/AUBONNE (Vaud)

POMMIER GOLDEN
Starking, Franc-Roseau, Canada, etc., basse-tige, mi-tige et tige.

POIRIERS WILLIAM
Louise-Bonne, Trévoux, Giffard, etc... — 2, 3, 4 ans.
Albert RUDAZ, CHARRAT
Tél. (026) 6 30 89

CEINTURES
enveloppantes
gaines ventrières pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc...
Prix modérés.
Envois à choix. Indiquer genre désiré.
R. MICHELL, spécialiste
Mercerie 3, LAUSANNE

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

ULTRA MODERNE... HAUTE QUALITÉ...

La nouvelle cuisinière électrique

SARINA

réalise tous les vœux de la ménagère moderne
En vente chez

Fefferlé & Cie SION

CARDINAL

Pendant les fêtes

SUPER-BOCK

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

VIRGINIA SCHÜRCH No. 444

80 ct.

... corsé, pas cher, avantageux!

MEUBLES
A DES PRIX POPULAIRES
ACOMPTÉ 10 % AVANT LIVRAISON

Chambre à coucher
Salle à manger
Studio, etc.
Crédit discret 40
Visitez l'exposition
Demandez photos

MOBILIA S. A.
LAUSANNE
Rue de l'Alé 30

Moto

SUPERBE OCCASION, parfait état. A vendre, cause départ à l'étranger, « Ariel » 500, soupape en tête, modèle 49, suspension avant et arr. Pressent. S'adr. à : **SARBACH-Bernard, Planta, Sion** ou tél. 2 28 20.

FUMIER TOURBE

NOUS LIVRONS par toutes quantités fumier et tourbe de bonne qualité, aux meilleures conditions.
FELLEY Frères S. A. — SAXON
FRUITS EN GROS
Téléphone (026) 6 23 27

Le Café de la Coopérative
CHARRAT, cherche
sommelière
Entrée courant août.
Téléphoner au numéro 6 30 89.

3^{me} Slalom géant de Médran
Dimanche 29 mars à 10 h. 30
VERBIER
Elite, seniors, juniors, dames (6 challenges en compétition)
Participation des as suisses et français

Avant de faire vos achats, lisez attentivement nos annonces et favorisez ces commerçants

Réouverture

du Magasin de l'Imprimerie Nouvelle à Martigny-Ville

Avenue des Acacias : 2 vitrines
Avenue de la Gare : 1 vitrine

avec son

NOUVEL AGENCEMENT

Librairie - Papeterie
Articles pour fumeurs

TOUS ARTICLES POUR BUREAUX ET ÉCOLES

Se recommande : A. Monfort

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Un évêque du nom d'Adam au X^{me} siècle

Son Excellence Mgr Adam serait le deuxième évêque du Valais de ce nom. C'est ce que nous allons démontrer !

Veillez bien croire que l'affirmation est sérieuse, et, avant de sourire, daignez parcourir ce bref exposé, qui s'appuie sur des autorités ou des sources tout à fait rassurantes. Nous ne faisons aucune part à l'hypothèse, bien que le sujet se perde dans un lointain passé, naturellement propice aux suppositions, à défaut de preuves. Je dis qu'un premier évêque du nom d'Adam a occupé le siège de Sion, au temps lointain, où ce siège dépendait du métropolitain de Tarentaise, soit pendant la période qui va, approximativement, de l'an 800 jusqu'au temps du cardinal Schiner.

Le Père Jésuite Fedele Savio, un érudit du plus grand mérite, a écrit deux mille pages sur les origines des évêchés de la Haute-Italie, c'est-à-dire du Piémont et de la Lombardie. Ouvrage certainement peu connu, bien que riche de substance, et d'une lecture attachante, à mon goût. L'agrément n'y est pas sacrifié à une sèche érudition. Un volume a paru à Turin en 1898, un second à Florence en 1913, sous le titre général : *Gli antichi vescovi d'Italia dalle origini al 1300*. J'ai passé allégrement quelques semaines avec les doctes et agréables écrits de ce père jésuite.

A la page 333 du tome premier, je suis tombé sur un document portant une cession de terres en faveur d'Amizo, évêque de Turin, qualifié, dans le latin un peu barbare et savoureux du temps, de *Domnus Amizo humilis episcopus sancte auriniensis ecclesiae*. Ceci se passait en l'an du Seigneur 998, Othon III étant empereur des Romains et Grégoire V occupant le siège apostolique. L'acte en soi n'a rien de bien particulier. Le nom d'Amizo était fréquent à l'époque, et ce genre de stipulation des plus courantes. On connaît un évêque Amizo qui occupa le siège de Sion de 983 à 985, d'après le catalogue de Gremaud. Un prêtre du nom d'Amizo intervient dans un acte passé à Agaune le 19 mars 985.

Mais ce que nous ne savions pas — nous pouvons en faire l'aveu — c'est qu'en ces temps éloignés, vers la fin du Xe siècle, les noms d'Amizo et d'Adam étaient absolument synonymes et s'écrivaient indifféremment l'un pour l'autre. Nous ne pouvons que citer ici les commentaires du Père Fedele Savio, sur cette synonymie, et le fait qu'Adam et Amizo désignaient la même personne :

« Un autre témoignage de l'existence de cet évêque Amizo de Turin, dit-il, nous est apporté par sa signature au bas des Actes d'un Concile tenu à Pavie entre février et juin de 997, par le pape Grégoire V. Il n'y a pas à s'arrêter au fait que le dit évêque Amizo a signé du nom d'Adam (au bas des Actes de Pavie), parce que, comme l'ont déjà remarqué Papebrochio, Muratori et Giuliani, Adam et Amizo n'étaient qu'un seul et même nom. Pour mieux dire, en ces temps-là, Amizo était un diminutif d'Adam, comme Luizio était un diminutif de Liutprando, et Gezo de Giseprando...

Nè deve far difficoltà che egli segni col nome di Adam, poichè, come già notarono il Papebrochio, Acta SS, tom. I un., pag. 23, il Muratori, Antiq. e Ann., ed il Giuliani, Adam ed Amizo sono nome, ossia, per meglio dire, Adam non era altro, nell'uso di quei tempi, che un diminutivo di Adamo, come Luizio era diminutivo di Liutprando, Gezo di Giseprando... Et l'auteur précise encore que, dans les Actes de ce concile, il est clairement spécifié qu'Adam est Amizo, soit une seule et même personne (pages 332-333).

Vous ne connaissez pas l'hagiographe Daniel Papebroch, qui vivait au XVII^e siècle, ou l'annaliste Muratori ? Moi non plus. Cela n'a pas d'importance. Nous pouvons faire confiance au Père Fedele Savio qui, en plus de ces deux auteurs, appelle encore à la rescousse Giuliani, qui a écrit une *Storia di Milano* en 1760. Ce dernier confirme à la page 435 du volume III, qu'Amizo est synonyme d'Adam, et il mentionne à la page 627 du volume I un comte fondateur d'un monastère à Arona en 979, qui est dit Amizo dans un document de l'époque et Adam sur sa pierre tombale.

Il me semble que la démonstration est suffisante et la preuve administrée. Quant à notre premier évêque Adam, alias Amizo, il figure sous ce dernier nom dans deux documents recueillis par Gremaud sous les numéros 66 et 67. Il ne peut être confondu avec son homonyme de Turin, semble-t-il, et il aurait pu tout aussi bien ignorer du nom d'Adam les deux documents des 21 septembre 983 et 19 mars 985, deux actes d'inféodation qui sont les seules traces qui nous restent de son activité en Valais.

Lucien LATHION.

Une première au Cervin

Deux alpinistes italiens, Walter Bonatti, de Monza, et Roberto Bignami, de Milan, viennent d'escalader le Cervin dans des circonstances exceptionnelles, en suivant la vertigineuse arête de Furggen.

Cette ascension au Cervin, la première de l'année 1953, constitue également une première au sens propre, puisque l'itinéraire qui a été ouvert par les deux audacieux grimpeurs passe directement à travers les grands surplombs de la partie supérieure de l'arête de Furggen.

Partis vendredi du Furggjoch (3497 m.), station terminus du téléphérique de ce nom, la cordée Bonatti-Bignami bivouaquait, le soir, à 4000 mètres, par une température de 25 degrés sous zéro. Samedi matin, les deux hommes reprenaient l'escalade et par la « direttissima » de l'éperon Furggen ils parvenaient au sommet, vers midi, ayant employé vingt pitons pour surmonter les surplombs.

La descente de l'arête suisse, jusqu'à la cabane Solvay (4003 m.), fut extrêmement périlleuse, en raison de la neige et du verglas et ne leur demanda pas moins de six heures. La cordée rentra le jour suivant en Italie, à Cervinia, où les deux vainqueurs de l'arête de Furggen furent dignement fêtés.

Il est à remarquer que des traces des deux jeunes gens allemands, disparus au Cervin, au mois de janvier, ont été trouvées à la cabane Solvay, à savoir les signatures des deux disparus, un homme et une femme, ainsi que des objets leur ayant appartenu.

SAXON

Paroisse protestante

Dimanche 29 mars 1953, à 16 h., culte des Rameaux et confirmations.

Vendredi 3 avril 1953, à 10 h., culte de Vendredi-Saint et service de Ste-Cène.

Dimanche 5 avril 1953, à 16 h., culte de Pâques et communions.

BOVERNIER

Honneur au marguiller

Nous apprenons maintenant seulement — mais mieux vaut tard que jamais — que M. Gabriel Sarrasin, marguiller, a reçu de la commune et de l'autorité religieuse, une montre en or pour 25 ans de service.

Puisse le sympathique marguiller, père de 13 enfants, continuer longtemps encore à faire chanter, comme il le fait si bien, les cloches de notre église.

LES HAUDÈRES

A quelques heures de la coupe de la Dent-Blanche

Nous rappelons que les inscriptions pour le slalom géant et la course de fond de la « Coupe de la Dent-Blanche » qui se disputera à Arolla dimanche 29 mars sont reçues jusqu'à samedi au téléphone (027) 4 61 07 aux Haudères.

Voici encore le programme de cette magnifique journée sportive :

7 h. Messe aux Haudères ; 8 h. Départ en jeeps pour Arolla ; 8 h. 45 Contrôle des licences et distribution des dossards. 10 h. Premier départ du slalom géant. 13 h. Distribution des dossards pour la course de fond. 13 h. 30 Premier départ. 18 h. Proclamation des résultats et distribution des prix devant l'Hôtel Edelweiss aux Haudères.

Une « Journée valaisanne » à la Foire de Milan

Nous apprenons que sous les auspices de la Chambre italienne de commerce pour la Suisse, dont le siège central se trouve à Zurich, il sera organisé à la Foire de Milan (12-26 avril prochain), le mercredi 22 avril une « Journée valaisanne ». Nous croyons savoir qu'un train spécial du Valais gagnera Milan à cette occasion.

TROISTORRENTS

Un enfant se noie dans un bassin

Le petit Michel-André Croset, fils de Georges, ouvrier à Bex, se trouvait en séjour chez ses grands parents près de Troistorrents. Il jouait avec d'autres petits camarades autour d'un bassin. En voulant monter sur la margelle, le petit glissa et tomba à l'eau. On se précipita pour le retirer, mais le malheureux enfant avait déjà été victime d'une congestion et tous les soins qu'on lui prodigua demeurèrent vains. Cette fin tragique a jeté la consternation à Troistorrents et à Bex.

On compatit à la cruelle douleur des parents.

Mort d'un inventeur

M. Paul Chemitelin est décédé mercredi matin à 3 heures, à Fribourg. Il était depuis trois ans directeur d'une fabrique de pierres synthétiques à Courtepin. Né à Nancy en 1884, M. Chemitelin s'était spécialisé dans l'électrometallurgie. Blessé pendant la première guerre mondiale, il fut interné en Suisse et se mit en relations avec des milieux industriels.

Le défunt était bien connu en Valais puisqu'il fonda une fabrique de pierres synthétiques à Monthey.

Il était venu à Monthey au titre d'interné militaire à la fin de la guerre 1914-18. Spécialiste des aluns, il avait été engagé par M. Hrand Djévahirdjian qui venait d'installer l'industrie, aujourd'hui florissante des Pierres synthétiques.

C'est en tant qu'employé de cette industrie que le défunt, d'origine alsacienne, s'était familiarisé avec la fabrication des rubis synthétiques dont le procédé mis au point par Verneuil à la fin du siècle dernier (1890-1895) a commencé à être exploité vers 1902-1904, c'est-à-dire une dizaine d'années après son invention, cela à la demande expresse de Verneuil qui en avait enfermé la formule dans une enveloppe cachetée.

Un cas fiscal intéressant

En vertu de l'art. 21 de l'impôt de défense nationale, l'impôt frappe en principe l'ensemble du revenu du contribuable provenant soit de son travail, soit de sa fortune, soit d'autres sources ; en particulier, la lettre D vise le bénéfice en capital réalisé par suite d'une vente d'avoir une comptabilité commerciale. Un aubergiste qui avait obtenu un bénéfice considérable en vendant son immeuble prétendit que ce gain n'était pas imposable au titre de revenu, vu que l'entreprise n'était pas tenue de se faire inscrire au registre du commerce et pas non plus d'avoir une comptabilité commerciale. Il relevait qu'aussi bien il n'avait pas été invité à s'inscrire au dit registre. Saisi du cas, le Tribunal fédéral a admis la dette d'impôt en déclarant que le bénéfice en capital était imposable comme revenu même lorsque le chef de l'entreprise n'était pas inscrit au registre du commerce, mais qu'il aurait dû l'être étant donné le chiffre d'affaires atteint, ce qui, dans le cas particulier, était hors de doute.

Décès à Lausanne de M. Alex Furrer

M. Alex Furrer, ancien directeur de l'Hôtel des Etrangers, âgé de 72 ans, est décédé à Lausanne. Le défunt était né à Loèche-les-Bains. Il se fit un nom dans l'hôtellerie après avoir appris le métier de menuisier. Il fit partie du comité de la Société des Hôteliers de Lausanne.



Le procès de Gavillet sans accusé. — Le président du tribunal, Joseph Kaelin, donne connaissance au tribunal que quelques heures avant le début du procès, l'assassin et incendiaire Louis Gavillet s'est suicidé dans sa prison de Romont. A l'arrière-plan, les jurés.

AU CONSEIL NATIONAL

L'initiative en matière législative fédérale

Le Conseil national a entendu hier la lecture du rapport du Conseil fédéral sur l'institution de l'initiative législative en matière fédérale.

Ce rapport a été élaboré à la suite d'un « postulat » accepté par le Conseil en octobre 1950, et dû à M. Schmid, socialiste argovien. Il conclut par la négative. Le Conseil fédéral, pour des considérations d'ordre pratique avant tout, renonce à recommander à la Chambre de donner suite au « postulat ». La commission chargée de l'examen du rapport gouvernemental est divisée. Sa majorité, représentée par MM. Minz et Crittin, préconise qu'il soit pris acte avec approbation du rapport du Conseil fédéral. Une minorité, suivant M. Schmid, présente une motion invitant le Conseil fédéral, en dépit de son rapport, à soumettre aux Chambres un projet de révision constitutionnelle introduisant l'initiative législative.

Au vote, la majorité de la commission l'emporte par 89 voix contre 48. La motion est donc écartée et le rapport gouvernemental est approuvé.

Les améliorations dans le trafic du simplon

La commission romande du Simplon s'est réunie sous la présidence de M. Jean Peitrequin. M. Gustave Chaudet exprima sa satisfaction de voir enfin réalisées les liaisons rapides Genève-Gènes et Genève-Lausanne-Paris. Cette dernière, assurée par un autorail ne disposant que de 48 places, serait bien améliorée, si, cet autorail était remplacé par une composition offrant au moins 120 places.

La commission souhaite l'extension de l'électrification de Paris-Lyon, Culloz-Bellegarde-Genève et Lyon-Ambérieu-Genève. Elle espère également l'établissement le plus rapide de la double voie entre Sierre et Loèche, entre Romont et Fribourg et entre Neuchâtel et Bienne.

Union valaisanne du tourisme

L'Union valaisanne du tourisme nous a fait l'honneur de nous adresser un exemplaire de son quinzième rapport de gestion, cette simple et sèche énumération des sujets qui y sont traités nous entraînerait trop loin. Il faut donc nous borner à glaner ça et là quelques considérations et renseignements susceptibles d'intéresser plus particulièrement notre région.

A cet égard et en ce qui concerne la saison d'hiver 1951-1952, le rapport fait ressortir le développement du trafic interne et le progrès accusé surtout par Champéry et Saas-Fée. Le chiffre des nuitées a atteint un total de 432.000 contre 381.000 la saison précédente. L'apport étranger, représenté surtout par les Français et les Britanniques, s'est élevé à 22 %, soit une augmentation sensible sur 1950-1951.

En ce qui concerne l'été 1952, le Valais a été particulièrement privilégié puisque le nombre des nuitées y a passé de 613.000 à 737.000. Ici aussi l'apport indigène est supérieur à l'apport étranger, lequel voit les Français à la première place. Le rapport attire l'attention sur le fait que la modicité des prix de notre hôtellerie a retenu au pays beaucoup de Suisses qui, les années précédentes, passaient leurs vacances sous d'autres cieux. La diversité de notre clientèle a été atteinte jusqu'à un certain point l'effet de la réduction de l'attribution des devises aux ressortissants britanniques.

L'augmentation du nombre des nuitées a naturellement entraîné, pour l'été 1952, une augmentation correspondante des taxes de séjour. Son taux a été de 30 % par rapport au chiffre de 1951.

Le produit des taxes de cette saison atteint Fr. 6.375,75 contre Fr. 5.363,70 l'année précédente. Avec Fr. 2.459,20 contre Fr. 2.146,15 en 1951.

Le rapport relève aussi les multiples activités de l'union dans les différents domaines de la publicité, de la réclame en Suisse et à l'étranger par affiches, conférences, films, radio, brochures, réceptions et manifestations de toute nature.

Quelques détails fournis sur ces activités permettent de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie journalièrement par l'Union pour le développement de notre industrie touristique dont le rendement représente une part appréciable de notre économie cantonale.

Rappelons, pour en terminer avec ce tour d'horizon extrêmement sommaire, que l'Union est dirigée par M. le Dr Pierre Darbellay, que son comité et son conseil sont présidés par M. Willy Amez-Droz, chef de service au Département cantonal de l'Intérieur. A. F.

La lessive la plus formidable qui a largement surpassé tout ce qu'on a vu!

Un produit de marque de Walz & Eschle S.A. Bâle

Se 10/B

NOUVEAU!

Incroyable!

Rien qu'à Zurich, plus de 40000 ménagères ont adopté Serf en peu de temps!

-Pensez donc! Seulement de l'eau et du Serf! déclare enthousiasmée Mme H.S. de Zurich. «Je n'emploie absolument rien d'autre et obtiens le linge le plus propre! Quelle belle économie!»



-On voit directement sortir la saleté! s'exclame Melle D. de Zurich

«Et même si le lissu est devenu tout foncé par la saleté, il n'en nettoie encore pas moins avec la même efficacité. Oui, Serf lave vraiment à fond et cependant ménage merveilleusement mon linge et mes mains!»



-Inouï! Il suffit de rincer à froid!» explique émerveillée Mme E. K. de Zurich

«C'est un énorme avantage qui me permet d'économiser l'eau chaude. Serf est ma grande découverte!»



donne le linge le plus propre de votre vie!



Vous le sentez aussitôt!

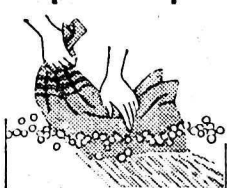
Cette fraîcheur fait songer à l'air pur des montagnes... Et seul du linge parfaitement propre et blanc peut sentir ainsi!

Oui, Serf est tout autre! Jamais encore un produit n'a présenté autant d'avantages à la ménagère!

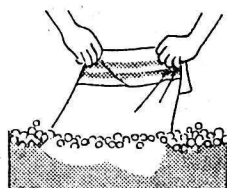
Serf élimine définitivement toutes taches et traces de moisi du savon calcaire. Serf dissout même infailliblement tous les anciens résidus restés dans le linge!

Et puis, ce n'est pas tout...! «Miracle sur miracle» vous exclamerez-vous dès votre première lessive Serf et vous serez rayonnante quand vous verrez le linge le plus propre de votre vie suspendu au cordeau!

La preuve que Serf lave bien mieux:



Dès que vous plongez une pièce de linge dans la solution Serf, vous pouvez observer comment la saleté se dégage à flot. La solution devient de plus en plus foncée...



En peu de temps, toute la saleté est absorbée par la solution. Voyez comme la solution Serf est plus foncée que n'importe quel autre lissu! C'est là la preuve évidente que votre linge est plus propre!

Important: Même quand la solution est foncée, elle continue à laver avec la même efficacité.

Une lessive avec SERF... la plus propre des lessives!

Mmm! Quel beau plat de poisson!



Oui, ASTRA fait agréablement ressortir l'arôme naturel de vos aliments!

...car ASTRA est absolument neutre et pure. Les mets n'ont aucun «goût de graisse» et ne provoquent jamais de lourdeurs. Voyez comme l'ASTRA fond dans la casserole: quelle finesse! La graisse ASTRA molle-blanche, pratique à doser et si profitable, est idéale pour l'alimentation moderne!

ASTRA
GRAISSE COMESTIBLE - HUILE D'ARACHIDES

rend un bon repas encore meilleur!

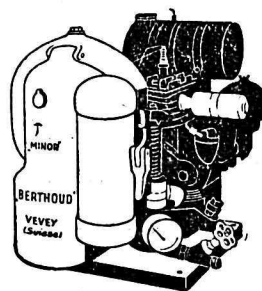
Le bon conseil ASTRA

Le poisson est une bonne chose, mais il doit être bien préparé! C'est pourquoi il faut le frire rapidement dans de l'ASTRA bien chaude. Il n'en sera que plus savoureux et tendre!



FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

PULVÉRISATEUR A MOTEUR



„MINOR“

très répandu, simple et solide

Appareil distribué en Valais par:
Ardon: NEUWERTH & LATTION, atelier méc. Tél.: 4 13 46.
Charrat: R. CLEMENZO, atelier méc. Tél. 6 32 84.
Saxon: Alb. TACHET, atelier méc. Tél. 6 22 43.
Sierra: Marcel JAQUIER, mach. agr. Tél. 5 17 30.

Inspecteur de vente pour le Valais:
M. Raymond BERRA, Les Neyres-sur-Monthey
Tél.: 4 25 20

BERTHOUD VEVEY

Demandez NOTRE EXCELLENT BŒUF SALÉ et FUMÉ

Fr. 4.- le kg. franco
Boucherie O. Neuenschwander S.A., Genève
17, Av. du Mail - Téléphone 4 19 94

COOPÉRATIVE D'ORSIÈRES

Les fonctions de:

GÉRANTE-VENDEUSE

de cette coopérative sont à repouvoir ensuite de démission honorable de la titulaire. Cet emploi conviendrait à personne débrouillarde ayant l'habitude du commerce de détail. Les personnes s'y intéressant sont priées de s'adresser à l'administrateur de la société:
Eric BERNEY, Petit Beaulieu 3, Lausanne.

ADHÉREZ A LA **Société Vaudoise de Crémation**

Caroline 1, LAUSANNE - Tél. 22 15 33

Représentant:
M. Emile DONDAINAZ,
Retraité C.F.F. - CHARRAT

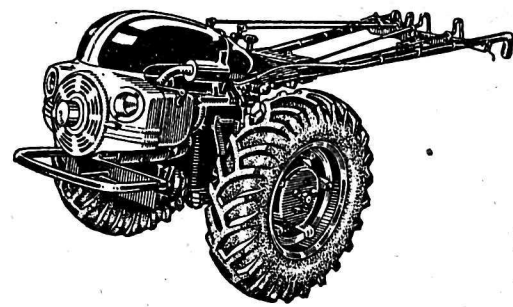
SAILLON

A vendre

Appartement entièrement rénové, comprenant 1 cuisine, W.C., salle de bain, 4 chambres, 1 cave. Grange-écurie, remise et place attenants. Situation idéale en plaine, en bordure de route principale. Prix très intéressant. Pour renseignements, s'adresser à:

Me F. THURRE, avocat et notaire, Martigny-Ville
Tél. 6 18 04

A la même adresse, A VENDRE également: Plusieurs propriétés sises sur Saillon, convenant à toutes cultures, en bordure des routes Saillon-Fully et Saillon-Saxon.



En tant que représentant de la

Maison BUCHER-GUYER

nous sommes à même de livrer toutes les machines de cette marque. En particulier la motofaucheuse RECORD et le tracteur monoaxe, deux machines qui ont fait leurs preuves en Valais.

Nous sommes à votre disposition pour vous documenter, sans engagement de votre part.

Neuwerth & Lattion

Atelier mécanique et garage

Ardon

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

Enfin !... Pâques est à la porte

Oeuf en chocolat	la pièce 60 g.	-.50
Oeuf rempli de pralinés	la pièce 190 g.	1.75
	la pièce 300 g.	3.-

Petits lapins en chocolat	la pièce 90 g.	1.-
Oeuf en nougat	la pièce 150 g.	1.25

Lapins en chocolat	la pièce 80 g.	-.75
	la pièce 145 g.	1.25
	la pièce 250 g.	2.-

Auto de Pâques remplie de chocolat

la pièce 116 g. net 1.25

Boîtes de pralinés fins	la boîte 250 g.	3.25
	la boîte 400 g.	5.-

Biscuits fins sur assiette

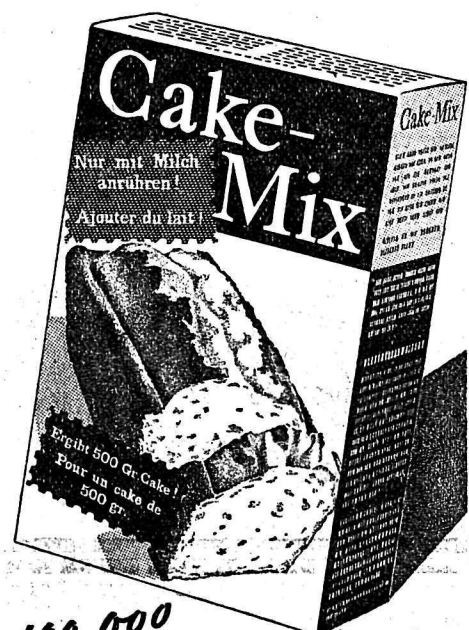
la pièce 200 g. 1.50

Chocolat Cremetta fourré à la crème	la plaque 100 g.	-.50
-------------------------------------	------------------	------

Oeufs frais du pays et importés

au plus bas prix du jour

Teinture pour œufs, 5 couleurs	le sachet de 5 pastilles	-.25
--------------------------------	--------------------------	------

Coopérative **MIGROS** Coopérative

100.000 ménagères suisses enthousiasmées

CAKE-MIX a eu un succès fou! Témoins les nombreuses clientes qui, après le premier essai, sont revenues acheter plusieurs paquets d'un coup!

CAKE-MIX est un mélange prêt à l'emploi de tous les ingrédients d'un cake délicieux. Il suffit de le délayer dans du lait ou de l'eau; la pâte est prête en 1 minute. Après 30 à 40 minutes de cuisson, vous avez un cake maison d'un goût succulent. Grâce au Cake-Mix, vous pouvez confectonner un grand nombre de gâteaux savoureux: tartes aux fruits, tourtes au chocolat, etc.

CAKE-MIX
la première pâte sèche suisse



Bon marché: Un paquet de 400 g donne 500 g de cake et ne coûte que fr. 1.95.

Dans tous les bons magasins d'alimentation.

NUTRAPHAR S.A. ZURICH 45

CAFÉ-RESTAURANT

A VENDRE bel établissement, place d'armes Est du canton, salles, chambre à louer, grande terrasse ombragée, jeu de quilles, dépendance avec atelier et garage. Chiffre important. Prix demandé: Fr. 115.000.- plus marchandises. Facilités. S'adresser à: J. Matthys, agence immobilière et commerciale, VEVEY.

NOUS CHERCHONS

2 jeunes filles

(âge minimum 20 ans) pour le service des étages, dans colonies de vacances à 1.300 m. alt., de mi-juin au début de sept. Offres écrites avec prétentions de salaire à: Commission de la Colonie de vacances EDEN, à VERNAYAZ.

Suis acheteur de
300 abricotiers
garantis Luiset sur Myrobolan. Faire offres à Emile FAYRE, transports, Iséables.

Chalet simple pour vacances

est demandé en location pour juillet. 6 lits minimum. Tranquillité. Offres détaillées à: Paul BERGER, not., Caroline 1, LAUSANNE.

MACHINES A BOIS

A VENDRE:
Scie à ruban «Hirchner» 700 mm., combinée avec toupie;
Scie à ruban «Müller» 800 mm.;
Dégauchisseuse (table 2,50 m.),
600 mm.; Raboteuse d'épaisseur 600 mm.; Fonceuse à ruban; Raboteuse combinée neuve avec toupie, circulaire, mortaiseuse largeur 420 mm. Trois moteurs électriques de 3, 4, 5 HP.

Jos. BRUCHEZ, Champsec, BAGNES

B. M. W.

La moto de classe Cardan garanti 100.000 km. C'est une référence. Que chacun y pense! Spécialisé! Service après vente. Jos. REBORD, motos ARDON — Tél. 4 13 57.



THÉ DU FRANCISCAIN PÈRE BASILE DÉPURATIF DU SANG

s'employant toujours avec succès contre les étourdissements, les maux de tête, la constipation, les éruptions, etc.

70 ans de succès
Fr. 1.90, toutes pharmacies et drogueries

CHEVAUX ET MULETS

Vente — Achat — Echange
DUMOULIN François
Savièse — Tél. (027) 2 24 58

SOULIERS COMPLETS VESTONS PANTALONS MANTEAUX

mi-saison, pluie, wind-jacks, vestes, skis, blousons, pantalons imperméables, golf et équitation canadienne, sapelettes, chemises, chapeaux feutre, pullovers, manteaux et vestes en cuir, casques, bonnets, gants en cuir, guêtres officier, jambières, serviettes cuir, sacoches moto, sacs à poil. Manteaux, tuniques et pantalons militaires hors service, aussi costumes tailleurs, manteaux, robes, blouses, jupes, jaquettes, pullovers, souliers dame, fille.

Magasin à Pétage vendant bon marché
AUX BELLES OCCASIONS
PONNAZ, rue du Crêt 9, côté Cinéma Moderne, près gare Lausanne
Tél. (021) 26 32 16

Envois contre remb. avec possibilité d'échange. Vente, achat, échange.
Le magasin est ouvert pendant la rénovation de l'immeuble. 551

CHALET à vendre

meublé, 6 lits, aux Granges sur Salvan (1.100 mètres). Dr J. Brémont, Villefte, Genève.

JOUR

plus vite d'un chez-soi agréable et confortable en profitant d'un crédit des plus intéressants jusqu'à Fr. 5.000.- et des conseils du spécialiste.

Renseignez-vous tout de suite en toute confiance:

PASCHE, Case Chauderon 271, LAUSANNE.

ETRE CHEZ SOI!!

dans un appartement possédant tout le confort moderne: dévaloir, eau chaude et chauffage général, très beaux balcons ensoleillés.

Isolation contre le bruit très poussée, garages, locaux pour bicyclettes, poussettes et scooters...

pour une mensualité
MINIMUM
Grâce au système Location-Achat

1. Appartements de 1½, 2½, 3½, 4 chambres;
2. Locaux pour bureaux, dépôts, magasins, ateliers sur route cantonale;
3. Construction de villas, location-achat.

Dans les localités de Sion, Martigny et Saint-Maurice. Tous renseignements:

Sté Belles Roches S. A. SION

Téléphone: (027) 2 12 19

Heures repas et soir: (027) 2 23 19

Printemps ?

PRENEZ du **CIRCULAN** contre les troubles de la CIRCULATION DU SANG!

Cure Fr. 20.55, 1/2 11.20, 4.95 chez votre pharm. et drog.

Cabriolet Vanguard 1949

décapotable spécial, soigné, pneus neufs, chauffage, à vendre cause départ. Fr. 3.800.- Ecrire sous chiffres: P.V. 32.998 L., à Publicitas, LAUSANNE

SERAC

frais et salé, belle qualité, Fr. 2.- le kg. Envois contre-remboursement de 4 à 10 kg.

A. MAYE, Produits laitiers Chamoson

Poussins

LEGHORN
d'un jour, chaque mardi
Parc avicole Vissigen Sion — Tél. 2 13 53

A louer à Saxon un appartement neuf

à 2 minutes de la gare, de 2 chambres, cuisine et bains
Ecrire sous chiffres: 923, à Publicitas, Martigny.

EFFEUILLEUSES

demandées. Faire offres à: André ROUGE, Epresses (Vaud)

SALLE DU MIDI — ARDON
Un document sensationnel sur la police spéciale des stupéfiants

La Route de l'Opium

SAMEDI ET DIMANCHE, 20 h. 45

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 30 mars au 9 avril 1953, dans la région de

Mollens - Randogne - Grans
Lens - Ayent

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin Officiel du Cf. du Valais et les avis de tirs affichés dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion. Le commandant: Colonel WEGMULLER.

Etes-vous déjà en possession d'un contrat d'épargne MEUBLES GERTSCHEN ?

Si non, demandez sans tarder notre contrat du système d'épargne. C'est la meilleure possibilité pour se procurer un ameublement de qualité et sans dettes! En contractant le système d'épargne, vous obtenez les avantages ci-après:

- 1. Vous bénéficiez d'une prime d'épargne.
- 2. Vous bénéficiez d'un intérêt de faveur de 5 %.
- 3. Vous bénéficiez de la garantie absolue de la Banque Cantonale du Valais.
- 4. Vous bénéficiez des prix de paiement comptant.
- 5. Vous pouvez fixer vous-même le montant des versements que vous désirez faire.
- 6. Grâce à notre système d'épargne, vous pouvez vous procurer un intérieur confortable sans devoir contracter des dettes.

Ecrivez-nous, ou mieux encore, rendez-nous visite. C'est avec plaisir que nous vous conseillons et l'épargne devient pour vous une véritable joie.



Fabrique de meubles et agencements d'intérieur
(La Maison de confiance pour vos achats de meubles)

ENGRAIS Foin Paille

Echallas tuteurs - tourbe - pommes de terre produits antiparasitaires produits fourragers

Edouard Darbellay & Cie Martigny-Brig
Téléphone 6 11 08



LA PAGE DE L'AGRICULTEUR

Premiers traitements en arboriculture

La saison approche où la végétation tout entière va repartir. Comme nous l'avons déjà maintes fois expliqué, ce sont les traitements en arboriculture effectués avant et immédiatement après la fleur qui ont la plus grande importance dans la réussite de cette branche agricole. En effet, c'est en traitements pré et post-floraux, au 60 % de la chute des pétales, que l'on luttera d'une façon certaine contre l'oïdium, la tavelure, l'araignée rouge, entre autres.

En conséquence, nous vous invitons dès maintenant à prendre toutes les mesures utiles en vue de ce travail fondamental. Vous voudrez bien suivre le plan suivant :

I. Arbres fruitiers à pépins

A. Traitement spécial contre la tavelure :

1. Arbres ayant subi en 1952 des attaques massives de tavelure, entre autres sur les variétés : Louise-Bonne, William. Premier traitement juste avant le débourement, lorsque les bourgeons sont prêts d'éclater : bouillie sulfocalcique, à la dose de 1 à 2 %.

2. Les arboriculteurs n'ayant que peu ou pas subi de dégâts de tavelure en 1952 peuvent laisser de côté ce traitement avant débourement.

B. Traitements pré-floraux pour tous les arboriculteurs, y compris ceux qui auraient procédé au traitement bouillie sulfocalcique indiqué sous 1.

1. Immédiatement après le débourement, traitement avec la bouillie suivante :

Soufre mouillable à la dose de 750 gr. pour 100 litres, plus oxychlorure de cuivre, à la dose de 300 gr. pour 100 litres, plus ester phosphorique ou nicotine aux doses prescrites par les fabricants, + mouillant à 1/2 - 1 dl. pour 100 litres.

2. Immédiatement avant la fleur :

Soufre mouillable, 500 gr. pour 100 litres, plus oxychlorure de cuivre, 200 gr. pour 100 litres, plus arséniate de plomb ou Isomère gama de l'Hexa (Lindane), aux doses prescrites par les fabricants, + mouillant 1/2 - 1 dl. pour 100 litres.

REMARQUE. — Les soufres mouillables ne conviennent pas à toutes les variétés de pommes et nous invitons expressément les producteurs à lire à fond les données inscrites sur les emballages du produit de manière à éviter tout accident. Il ne faut pas utiliser les soufres mouillables et la bouillie sulfocalcique après le débourement sur : Citron d'hiver, Rose de Virginie, Calville de Danzig, Pomme raisin, Berlepsch. Les produits soufrés sus-mentionnés seront remplacés après la floraison par un organosoufre.

II. Arbres fruitiers à noyau

A. **Arbricotiers** : Après le débourement et juste avant la floraison on utilisera un produit cuprique du type oxychlorure de cuivre, seul ou mélangé avec un insecticide du type arséniate (cupro-arséniaux), aux doses prescrites par les fabricants.

B. **Cerisiers** : Peu avant le débourement, traiter au moyen d'un oxychlorure de cuivre et d'un dinitrocarbolinéum, aux doses prescrites par les fabricants.

C. **Pruniers** : Peu avant le débourement, traiter au moyen d'un oxychlorure de cuivre et d'un dinitrocarbolinéum, aux doses prescrites par les fabricants.

D. **Pêchers** : Peu avant le débourement, traiter au moyen d'un oxychlorure, aux doses prescrites par les fabricants.

Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne les premiers traitements post-floraux dans un communiqué ultérieur.

Arboriculteurs ! Souvenez-vous que la réussite dans votre culture dépend de ces traitements. N'en omettez aucun. Faites-les au moment voulu ; en parasitologie, tout retard ou même toute avance peut être néfaste, ou du moins ne donnera pas les résultats escomptés. Lisez les recommandations des fabricants.

Le paiement du lait selon la qualité

Ce système, déjà en vigueur en quelques régions du pays, sera obligatoire dans tout le pays dès le 1er mai 1953, et cela conformément au nouveau Règlement suisse de livraison du lait.

Ce mode de paiement n'intéresse que la production et a pour but de favoriser, par le jeu de prix différentiels, les producteurs qui entourent leur production laitière du maximum de soins et envoient aux centrales laitières comme aux fromageries un lait répondant non seulement aux exigences de qualité en vigueur depuis fort longtemps, mais encore à des exigences très rigoureuses en matière d'hygiène. Il prévoit aussi une pénalisation pour les laits ne répondant pas aux critères maxima, sans être pour autant impropres à la consommation.

Ce mode de paiement est rattaché à toutes les mesures prises et à prendre en vue de l'assainissement du cheptel laitière.

Les critères de qualité organoleptique du lait portent, comme jusqu'ici, mais en les renforçant parfois, sur la **propreté, la durée de conservation, le degré d'acidité, le résidu sec, la matière grasse.**

La réalisation parfaite de ce programme est liée à l'hygiène générale du troupeau et des étables,

aux modalités de la traite, à l'affouragement du bétail, à la propreté des ustensiles et du personnel, au traitement du lait dans les locaux de coulage et dans les centrales laitières.

Les contrôles sont exécutés personnellement par les inspecteurs rattachés aux centrales laitières et à l'Inspectorat du lait et des étables, par les laboratoires spécialisés des centrales laitières, enfin par les agents des services d'hygiène et des offices vétérinaires cantonaux.

Les mesures à appliquer sont codifiées dans l'ordonnance fédérale réglant le commerce des denrées alimentaires de 1936, revue et complétée en 1948, et dans le Règlement suisse de livraison du lait, dont une nouvelle rédaction, liée aux principes généraux du futur statut du lait, entrera en vigueur dès le 1er mai 1953.

La lutte contre la tuberculose bovine, qui serait responsable du 10 % des cas de tuberculose humaine (chiffre d'ailleurs contesté et faisant l'objet de sérieuses réserves de la part des spécialistes en la matière) implique l'élimination de toutes les vaches réagissantes lors de l'épreuve de la tuberculination. Cet assainissement du troupeau laitière, commencé dès la fin de la guerre et qui, vu les frais et sacrifices considérables qu'il impose aux paysans, ne peut être réalisé que dans le délai de plusieurs années, a pour but d'ajouter aux critères de qualité des garanties de pureté bactériologique.

Le paiement du lait selon la qualité et l'assainissement du troupeau laitière sont donc, en principe, deux moyens d'offrir de nouvelles garanties aux consommateurs, tant sur le plan de la qualité alimentaire que sur celui de la prévention prophylactique contre la tuberculose bovine.

Cette longue et coûteuse opération ne saurait être mise uniquement à la charge des paysans, étant donné le prix insuffisant qu'ils retiennent de la vente du lait. Il faut leur en donner les moyens en liant la qualité au prix avec le plus d'équité que cela n'a été le cas jusqu'à ce jour.

Un relèvement du prix du lait s'impose, car qui veut la fin, veut les moyens. H. T.

La pasteurisation du lait

C'est le traitement du lait par la chaleur (75 à 80°) pendant environ 30 secondes, suivi d'une réfrigération rapide à 2°. Cette opération s'effectue dans des appareils fermés où le lait circule en nappe fine entre des plateaux, derrière lesquels cheminent l'eau chaude, l'eau froide et l'eau glacée. Ce procédé, pratiqué dans le monde entier, et en particulier dans tous les grands centres urbains, a été reconnu suffisant pour détruire tout germe pathogène et par conséquent pour faire du lait ainsi traité une boisson absolument saine au point de vue bactériologique, et se conservant plus longtemps que le lait ordinaire.

En outre, la pasteurisation ne modifie en rien la structure chimique et physique du lait, ne lui confère pas le goût de cuit et laisse ses vitamines intactes.

La stérilisation, au contraire, tue le lait, altère ses qualités et n'est d'ailleurs plus pratiquée. La cuisson du lait ordinaire, qui est la règle dans notre pays, neutralise le lait au point de vue bactériologique, mais ne respecte pas les vitamines et procure un goût qui n'est généralement pas apprécié quand on veut faire de ce lait une boisson.

Le lait pasteurisé mis en bouteilles capsulées hermétiquement dans des installations modernes, est le lait idéal sous tous les rapports : pureté, conservation, protection contre les souillures extérieures.

Le paradoxe de la consommation du lait en Suisse est d'exiger de la production et de la distribution par les centrales un nombre impressionnant de mesures d'hygiène tandis que les consommateurs conservent des usages domestiques qui souvent vont à fin contraire.

C'est pourquoi les centrales laitières offrent aux consommateurs le « lait emballé », c'est-à-dire le lait pasteurisé en bouteilles capsulées.

C'est là le mode de vente le plus conforme au progrès. Certains pensent que la pasteurisation du lait sans mise en bouteilles reviendrait moins cher et suffirait pour détruire les bacilles de Koch et de Bang.

Qui DIABLERETS a dégusté
fera honneur à son dîner

DIABLERETS
L'APERITIF COMPLET

Les vrais amis du vignoble

La conférence de M. J. Odermatt, animateur du secrétariat antialcoolique suisse, a attiré un public sympathisant à la Maison d'œuvres à Sion, jeudi passé.

Dans un style pétillant d'esprit, il nous a entretenu du problème vraiment actuel du vignoble et des possibilités de maintenir et d'améliorer les ressources des populations paysannes.

Les uns, comme Albert Muret, dans son livre *Noë*, croient trouver dans l'usage des boissons alcooliques le seul remède aux difficultés actuelles du vigneron.

Le conférencier s'attacha à nous faire connaître les recherches, parfois difficiles et coûteuses, qui ont été entreprises dès 1895 pour essayer de conserver le jus de la vigne autrement que par la distillation ou fermentation. Des chercheurs et des pionniers partisans de l'abstinence et amis du vignoble ont travaillé pendant des années à ces recherches, au détriment de leurs bourses et de leur santé parfois.

Actuellement, grâce au dévouement de ces pionniers, les procédés industriels sont au point et l'on peut, soit par la pasteurisation, soit par la pression du gaz carbonique, conserver n'importe quelle quantité de jus de raisin à l'état naturel.

Or, les conditions de vie actuelle exigent de plus en plus des hommes lucides et forts. L'usage de l'alcool est prohibé pour les chauffeurs dans la circulation routière, ferroviaire et aérienne. Sur les chantiers, l'usage de l'alcool est également interdit. Les sportifs, les militaires devant manipuler les engins modernes, et des catégories de plus en plus nombreuses de citoyens doivent exclure les boissons alcooliques de leur ordinaire.

Il n'y a donc pas de meilleurs amis du vignoble que les abstinentes et les personnes qui cherchent loyalement à utiliser les fruits et les raisins d'une façon nouvelle qui doit assurer leur écoulement à un prix rémunérateur.

Le jus de raisin a une valeur nutritive très grande. Il peut être servi aux petits comme aux grands, aux gens bien portant comme aux malades. La vente du raisin de table et sa conservation, soit dans des frigos, soit par le séchage, doit faire l'objet d'une plus grande attention. Nous soutenons de toutes nos forces la requête de l'Union des producteurs suisses adressée aux autorités fédérales pour faire servir aux soldats une ration journalière de jus

de raisin. Dans les internats, les cliniques et les hôpitaux, ainsi que dans les établissements publics, la question doit également être mise à l'ordre du jour. Le fonds viticole devrait intervenir pour mettre en vente du jus de raisin à un prix abordable pour les plus faibles bourses. La marge des intermédiaires doit également être revue et contrôlée surtout sur les prix du jus de raisin qui est vendu actuellement très souvent à des prix prohibitifs.

Surtout ne croyons pas que seul le vin, même payé à un bon prix, peut apporter le remède aux difficultés actuelles. La Turquie, dont le vignoble est 45 fois plus grand qu'en Suisse, produit beaucoup moins de vin que la Suisse, mais beaucoup plus de raisins frais et secs. Il n'est pas normal que dans un pays de vignoble les habitants souffrent de la famine, comme cela s'est vu dans le Midi de la France en 1940. Le raisin doit être utilisé également comme une nourriture. Il faut chercher sous quelle forme cela est possible.

La vie moderne oblige les habitants des villes et des campagnes à des changements importants dans leur manière de se nourrir et d'étancher leur soif. Il serait criminel de fermer les yeux et de ne pas envisager sérieusement les nouvelles méthodes d'utilisation des fruits et des raisins.

Emile PERRIER.

DE MEILLEURS RENDEMENTS
PAR LES

ENGRAIS MARTIGNY



Malaise à propos du prix de la viande

Il y a un problème de la viande. Ou plutôt un certain malaise dans le public qui ne comprend pas pourquoi l'Etat, lorsqu'il veut aider les producteurs à écouler un surplus dû à un ensemble de circonstances particulières, consacre une somme considérable à l'abaissement du prix de la viande d'exportation, au lieu d'en faire profiter le public helvétique. Les explications données par M. Rubattel en réponse à une interpellation au Conseil national n'ont apparemment pas suffi à dissiper ce malaise. C'est du moins ce que l'on peut déduire d'un certain nombre de réactions de la presse.

A la base de tout, il y a un fait : **La viande coûte actuellement environ deux fois plus cher qu'en 1939**, alors que la plupart des autres denrées alimentaires n'ont renchéri que de 70 % environ. Les producteurs se plaignent que la population suisse consomme moins de viande qu'avant la guerre. Les représentants des consommateurs rétorquent qu'ils en consommeraient volontiers davantage si elle n'était pas si chère. C'est dans ces deux constatations que gît sans doute le nœud du problème. Parce que la consommation de la viande baisse dans le pays, on estime qu'il serait vain de vouloir écouler sur place les excédents de viande que les circonstances jettent sur le marché. Et comme on ne peut pas laisser les prix s'effondrer sans menacer du même coup le sort des producteurs, ceux de la montagne surtout, alors on encourage l'exportation, laquelle serait impossible et impensable si elle était faite aux prix communément pratiqués sur le marché intérieur.

Mais, de l'autre côté de la barricade, on regrette de ne pas consommer davantage de produits carnés parce que ceux-ci dépassent les possibilités quotidiennes des bourses petites et moyennes. Il est en effet vraisemblable qu'une

baisse des prix de la viande aurait pour conséquence immédiate d'accroître la demande intérieure. Il a été démontré par la statistique que toute baisse des prix, dans ce domaine, a un tel accroissement pour conséquence immédiate. On nous dit également que le pays où l'on mange le plus de viande par tête d'habitant est l'Amérique du nord. Mais c'est aussi le pays du monde où un ouvrier doit consacrer le moins de temps de travail pour acquérir le rôt de ses rêves. Il y a sans doute beaucoup de vrai là-dedans. Mais il serait intéressant de savoir si l'accroissement de consommation intérieure que l'on pourrait attendre d'une baisse de prix, serait assez important pour réduire le subventionnement des exportations superflues. Ce n'est pas prouvé.

Il n'en reste pas moins vrai que charité bien ordonnée commence par soi-même. On aurait bien voulu que les deniers publics dépensés pour venir en aide aux producteurs de bétail de boucherie profitassent aux consommateurs suisses, qui sont aussi les contribuables grâce auxquels l'Etat peut verser ces subsides. Toutes les explications officielles du monde ne changeront rien à l'opinion — vraie ou fausse — du public qu'il aurait dû être le premier bénéficiaire de l'action pour l'écoulement des surplus de viande et de bétail de boucherie. Pas plus qu'elles n'enlèveront de la tête de bien des gens qu'on n'ose pas abaisser momentanément quand, les circonstances ayant changé, le moment viendrait de les rétablir à leur niveau élevé antérieur.

Il est pourtant permis de croire que si la Confédération avait repris à son compte la politique de la « poule au pot » inaugurée par le roi Henri IV, en faisant un geste en faveur du consommateur, on eût évité une cause de malaise et supprimé un prétexte à des discussions qui ne peuvent mener à rien, si ce n'est à créer un inutile énervement de l'opinion.

V 34 D

Hourra! Le nouveau VIM ultra-actif rend propre et brillant comme jamais!



Fantastique cette mousse ultra-active!
Vous vous étonnerez quand vous découvrirez que le nouveau VIM ne développe pas seulement une simple mousse, mais bien une mousse spéciale, ultra-active! Cette mousse VIM ultra-active nettoie deux fois plus vite, deux fois plus à fond - ménage tout merveilleusement, même l'aluminium!



Propre et brillant comme par enchantement!
A présent, plus le moindre trait, plus le moindre trace car la mousse ultra-active VIM nettoie et polit en même temps. Grâce à cette première mousse ultra-active, tout brille, tout étincelle dans votre maison!



Incroyable! Rapidement... sans peine...!

Vous devez l'avoir vu: un peu de nouveau VIM et la saleté ou la graisse la plus opiniâtre se dissout en un clin d'œil. Ensuite, un peu d'eau et tout est nettoyé, tout brille, tout étincelle comme du neuf!

Cette grande boîte 75 cts. seulement!

Un produit Sunlight

Surpassé tout!

Oui, grâce aux plus récentes recherches Sunlight, VIM a fait un grand progrès que chaque ménagère remarquera immédiatement. Depuis des années, vous étiez satisfaite de VIM, mais à présent, vous en serez tout simplement enthousiasmée. Le nouveau VIM ultra-actif nettoie merveilleusement!

JEUNE FILLE

demandée pour aider au ménage et un peu à la campagne. Vie de famille. Gages: Fr. 100.- à 120.- par mois. Entrée en avril. Offres à J. Destraz, syndic, SERVION-sur-Lausanne.

LE TEA-ROOM Bergère à SION cherche pour entrée à convenir

une serveuse

qualifiée et très capable. Pas au-dessous de 25 ans.

Docteur Eug. DUCREY absent

du 30 mars 1953 reprendra ses consultations le 13 AVRIL 1953

AVIS aux pépiniéristes-viticulteurs

Dispose encore quelques milliers de BOIS AMERICAINS # 1 et # 309 dans les petits bûches 5-11 mm., bonne maturité pour greffage ou boullure. — Ecrire à DUBOIS Alfred, EPINASSEY

Affaires immobilières

A VENDRE dans le district de Monthey:

- 8 domaines agricoles en plaine et sur le coteau, avec entrée en jouissance immédiate ou à convenir;
- Hôtel-pension avec café-restaurant, d'excellente réputation, situation ensoleillée;
- Cafés-restaurants de bon rapport, dans village importants du district;
- Commerce d'alimentation avec café;
- Bâtiment localif de 11 appartements, avec commerce d'épicerie, café-restaurant, salle de danse;
- Terrains arborisés dans la périphérie de Monthey, pouvant servir de place à bâtir;
- Terrains agricoles de 1 à 12 hectares, dans la plaine de Collombey-Muraz, drainés et assainis;
- 2 villas de 2 appartements, en ville de Monthey;
- Domaine viticole avec magnifique verger, bien situé, pouvant servir de place à bâtir;
- Mobilier complet pour hôtel, café-restaurant ou pensionnat, avec lingerie, vaisselle, argenterie, cédé à bas prix.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

S'adresser à Me Benjamin FRACHEBOUD, notaire, MONTHÉY.



MARBRERIE NOUVELLE

Rino D'Andrés-Aubert
MARTIGNY-BOURG
Tél. 6 17 52

1943 - 1953

10 ans de travail artisanal soigné aux meilleures conditions

Sauvageons et arbres fruitiers

Encore disponible un magnifique choix de PORTE-GREFFES pour toutes les variétés et espèces.

Spécialement bien assorti en porte-greffes de douxins vrais types, classés d'après leur vigueur et leurs qualités spécifiques, pour cordons, pyramides.

Je dispose également encore d'un lot de:

- ABRICOTIERS tige, formés, variété Luizet.
- CERISIERS buissons, formés, de 2 ans, variété Moreau, précoces.
- POIRIERS tige.
- POMMIERS (variétés Starking, Golden, Champagne) en magnifiques sujets sur types EM permettant de choisir le porte-greffe par rapport au terrain.
- POIRIERS (variétés Treyvoux et Giffard) sur cognassier, type EM. A.

Le tout à très-bas prix.

Pépinières Pierre Deslarzes, Sion
Téléphone 2 11 88

LOTÉRIE ROMANDE



SION, Place du Midi, Ch. post. II c 1800

Viticulteurs!

L'ECHALAS « HELVÉTIA »

vous donnera entière satisfaction. Son imprégnation, résultat de 25 années d'expérience, garantit une durabilité maximum.

Seul dépositaire pour le Valais:



Dégustez

pendant

PAQUES

nos excellentes

BIÈRES

de

FÊTES

BRASSERIE VALAISANNE

Belles Occasions

- KAISER Manahan, 18 CV, 1949, avec chauffage, dégivreur, climatisation, radio Fr. 5.000.—
- KAISER Henry J, 6 cylindres, 13 CV, 1952, grenat, voiture état de neuf Fr. 10.000.—
- KAISER Henry J, 6 cylindres, 13 CV, 1952, grise, voiture état de neuf Fr. 11.000.—
- JAGUAR cabriolet spécial-sport, 2 places, noir, 1938, complètement révisé Fr. 6.000.—
- V.W. luxe, année 1958, conduite intérieure, grise, 6.000 kilomètres Fr. 6.500.—
- VANGUARD verle, 1949, avec chauffage et radio Fr. 5.500.—
- SIMCA Aronde, 1952, avec chauffage et climatisation 7.800 kilomètres Fr. 6.800.—
- SUNBEAM année 1947, 6 CV, 4 vitesses, grise, voiture révisée Fr. 4.000.—
- PEUGEOT camion 1.500 kg. de charge, 1938, parfait état Fr. 4.000.—

Garage St-Christophe — Lausanne S. A.
Pré du Marché 40 Tél. (021) 24 50 56

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire